VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 MARS 1936 — NUMERO [illegible]

LA LIBERTÉ

Adresses [illegible]
Canada ... $2.00
Etats-Unis ... $2.50
Europe ... $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

La situation en Europe devient de plus en plus grave

LA FRANCE TIENDRA JUSQU'AU BOUT

Elle insiste pour que l'Allemagne soit reconnue coupable — Elle sortira plutôt de la Ligue — Une condition de Hitler rejetée.

PARIS — La délégation française à Londres a reçu instruction de son gouvernement de tenir jusqu'au bout pour la punition de l'Allemagne. Le cabinet a décidé qu'il était préférable de tenir bon, même au risque de détruire la Ligue, plutôt que de faire bon marché du juste droit de la nation.

Un émissaire du gouvernement allemand venu à Paris pour tenter de dissuader les chefs du pays de recourir à des sanctions, est retourné à Berlin avec un refus net et catégorique.

Situation grave

LONDRES — La situation européenne est apparue décidément plus sombre que jamais dimanche soir.

Le conseil de la Société des Nations, auquel la France et la Belgique ont demandé formellement de condamner l'Allemagne pour avoir violé le traité de Locarno, a invité le Reich à envoyer un représentant à Londres, lui offrant par là la dernière chance de faire la paix avec les puissances signataires du traité de Locarno.

Deux conditions

Le chancelier Hitler a répondu qu'il acceptait à deux conditions: 1e Que le représentant allemand assiste à la réunion du conseil sur un pied de complète égalité avec les autres représentants; 2e Que les propositions de paix de Hitler soient discutées en même temps que l'occupation de la Rhénanie.

M. Flandin, ministre des affaires étrangères de France, a déclaré qu'il quitterait l'assemblée du conseil et même la Ligue des Nations plutôt que d'accepter cette seconde condition. "Je suis venu ici, a-t-il dit, pour faire reconnaitre par la Ligue des Nations la violation du traité de Locarno par l'Allemagne et non pour négocier."

Les délégués britanniques ont été très désappointés de la réponse de Berlin. Sa prétention leur est apparue comme insoutenable. Elle signifierait l'abandon de la position prise dès le début par les Français et les Belges. Ceux-ci déclarent énergiquement qu'ils ne peuvent négocier tant que l'Allemagne continue d'occuper la Rhénanie.

Lundi, en séance secrète, le conseil de la Ligue a accepté à l'unanimité la première condition de Hitler et a rejeté la seconde.

M. Pierre-Etienne Flandin a présenté, au nom de la France et de la Belgique, une résolution formelle condamnant l'Allemagne pour la violation du traité de Locarno. La discussion a été renvoyée à mardi.

Renforcements

Des renforcements importants, y compris un régiment de fantassins marocains, ont été envoyés aux fortifications de la frontière dimanche, lorsqu'on a appris l'arrivée d'artillerie lourde à Sarrebruck.

Pour la première fois depuis l'occupation de la Rhénanie, Paris a fait l'épreuve de ses signaux d'alarme en cas de raid aérien. Les sirènes se sont fait entendre en pleine nuit dimanche matin.

A Nancy, on construit des abris souterrains dans le centre de la ville. Le conseil de ville d'Epinal a voté 200,000 francs ($13,000) pour l'achat de masques contre les gaz.

Pleine responsabilité

MUNICH — Parlant devant 300,000 personnes samedi soir, le chancelier Hitler a demandé un vote de confiance le 29 mars, jour des élections.

"J'ai demandé votre confiance, a-t-il dit, lorsque nous nous sommes retirés de la Ligue des Nations. Vous savez pourquoi nous l'avons fait. Ils ne nous accordaient pas les mêmes droits qu'aux autres. Il nous est impossible d'accepter le rôle de second violon. Aujourd'hui je demande de nouveau votre confiance. D'ici au 29 mars je prendrai la responsabilité de ce que j'ai fait récemment.

"J'ai assumé la responsabilité. Ce n'était pas toujours facile, j'ai pris la suite d'un régime en état d'écroulement. J'ai assumé le plus lourd fardeau qu'il est possible à un homme d'assumer. Je doute qu'un autre aurait eu le courage de prendre en son nom seul cette entière responsabilité.

"Je ne me suis pas abrité derrière des majorités. J'ai pris mon mandat du peuple allemand et je suis responsable à ce peuple au prix de ma tête. Avec lui je vaincrai ou je tomberai."

Chambre Provinciale.

LA TAXE SUR LE SALAIRE DEMEURE

Mais l'exemption est portée de $960 à $1,200 pour les personnes mariées — Secours et retour à la terre — Les chiropraticiens

L'hon E. A. McPherson, trésorier provincial, a présenté lundi soir son budget annuel. Ce budget, qui aurait pu accuser un surplus de $104,000, aura un déficit de $295,000 parce que l'exemption de la taxe sur les salaires est portée de $960 à $1,200 pour les personnes mariées. L'exemption pour les célibataires reste fixée à $480. En enlevant à 20,000 personnes mariées l'obligation de payer la taxe de 2 p.c., on estime que la province y perdra $400,000.

Le revenu total pour le prochain exercice est estimé à $13,802,319.36, contre une dépense de $14,097,549.04.

Il n'y a pas de nouvelle taxe en perspective.

La dette publique de la province a augmenté au cours de l'année de $2,352,617.51.

La part de la province dans les secours en 1935 a été de $2,571,278.76. Depuis octobre 1930 elle a payé en tout $13,879,454.73.

En passant en revue les activités de son département, M. Clubb, ministre des travaux publics, a souligné les dépenses énormes des secours, qui se sont élevées au Manitoba à $39,370,000 depuis cinq ans; $25,415,000 en secours direct aux familles; $11,078,000 en travaux de secours et $2,300,000 aux célibataires. La part de la province a été de $13,879,000.

Le nombre des secourus n'a pas diminué substantiellement. Il a baissé l'été dernier, mais a augmenté rapidement cet hiver. Au 31 janvier 1936, on en comptait 76,368, — 2,000 de plus qu'en janvier 1935 et 7,000 de plus qu'en décembre 1935.

Le retour à la terre

Le mouvement du retour à la terre, a dit M. Clubb, a économisé à la province $200,000 en frais de secours. Il a placé 772 familles dont 137 seulement ont abandonné leur terre. Les dépenses totales, jusqu'à date, ont été de $481,773.45, dont le gouvernement fédéral a fourni $123,000, — environ 25 pour cent.

Diverses solutions au problème du chômage ont été proposées au cours du débat. Le premier ministre a dit que si les ouvriers privés de leur travail par la crise ne pouvaient retrouver un emploi dans l'industrie, l'unique autre remède pour les gouvernements serait de les occuper aux travaux de secours.

Marcus Hyman (Winnipeg) estime que le seul moyen de donner de l'emploi à tous les chômeurs serait de réduire les heures de travail et de remettre entre les mains du gouvernement les entreprises qui exploitent actuellement le public.

Edmond Préfontaine (Carillon) et Clifford Barclay (Springfied) croient que deux années de bonne récolte suffiraient à régler la difficulté. Le second proteste contre la différence qui est faite dans les secours entre la ville et la campagne. Les familles citadines de cinq reçoivent $44 par mois; une famille semblable à Tyndall ne reçoit que $15.

H.-F. Lawrence (Saint-Boniface) tente de retrancher les salaires des employés de l'hôtel du Gouvernement parce qu'il estime inutile le poste de lieutenant-gouverneur; mais il n'obtient aucun succès.

Chiropracticiens

Le bill des chiropracticiens a été défait en seconde lecture par 30 contre 13, après un débat assez vif de quatre heures et demie auquel douze députés ont pris part. Tous les membres du cabinet ont voté contre. Au nom du gouvernement, M. Griffiths, ministre de la santé, l'a combattu parce qu'il ne considérait pas dans l'intérêt public de mettre une nouvelle organisation sur un pied d'égalité avec la profession médicale et de permettre à ses membres d'offrir leurs services comme personnes qualifiées pour traiter les maladies humaines.

Le Canada n'a pas signé le pacte de Locarno

OTTAWA — Les autorités canadiennes surveillent attentivement les événements en Europe, à la suite de la décision de Hitler de répudier le pacte de Locarno. Le Canada surveille la situation en spectateur, car le Dominion n'était pas signataire du pacte qui contenait une clause disant que les dominions britanniques n'étaient liés que s'ils signaient le traité. Aucun dominion n'a signé.

LE RECENSEMENT DES PROVINCES DES PRAIRIES

Il commencera le 1er juin — Liste des commissaires recenseurs pour le Manitoba.

OTTAWA — L'hon. W.-D. Euler, ministre du commerce et de l'industrie, a annoncé qu'une commission procédera, à partir du 1er juin, au recensement de la population des provinces des prairies. Les commissaires recueilleront leurs renseignements de maison en maison, dans les villes et villages, et de ferme en ferme, à la campagne. Le ministre du commerce a donné la liste complète des noms des commissaires recenseurs par province et par district.

Recenseurs

Les voici pour le Manitoba:

1: Brandon — Thomas A. Lockhart, Brandon, Man.
2A: Churchill South — C.-F. Johnston, Bowsman, Man.
2B: Churchill North — R. H. MacNeil, The Pas, Man.
3. Dauphin — Ernest A. Marcroft, Dauphin, Man.
4. Lisgar — C. H. Vrooman, Manitou, Man.
5. Macdonald — Thomas Wood, Elm Creek, Man.
6. Marquette — John Spalding, Miniota, Man.
7. Neepawa — R. E. Atkinson, Glenella, Man.
8. Portage-la-Prairie — R. A. Gilroy, Portage-la-Prairie, Man.
9. Provencher — A. S. Beaubien, Saint-Jean-Baptiste, Man.
10. Saint-Boniface — E. F. Shannon, Transcona, Man.
11. Selkirk — Thos. P. Hillhouse, Selkirk, Man.
12. Souris — Albert L. Privat, Ninga, Man.
13. Springfield — F. W. Lange, 256, ave. Melbourne, Winnipeg, Man.
14. Winnipeg-North — C. S. Booth, 205, édifice Huron et Erie, Winnipeg, Man.
15. Winnipeg-North-Centre — H.P. A. Hermanson, 470, rue Main, Winnipeg, Man.
16. Winnipeg-South — H. H. Ross, 146, Mayfair ave., Winnipeg
17 Winnipeg-South-Centre — W. H. August, 303-307, édifice Lombard, Winnipeg, Man.

MORT DE L'EX-AMIRAL BEATTY

Il s'était distingué à la bataille du Jutland, aux côtés de l'amiral Jellicoe.

LONDRES — Les rangs des chefs militaires et navals britanniques de la Grande-Bretagne s'éclaircissent de plus en plus. Après quelques semaines de maladie — on attribue la cause à un refroidissement contracté aux funérailles du roi George V — l'amiral retraité de la flotte britannique, le comte Beatty, est mort à l'âge de 65 ans. Le comte Beatty s'était particulièrement distingué à la bataille du Jutland, aux côtés de l'amiral Jellicoe, décédé il y a quelques mois. Il avait pris sa retraite le 17 janvier dernier, atteint par la limite d'âge.

Dès treize ans, David Beatty entrait dans la carrière maritime. Son ascension devait être fulgurante. A 43 ans, lorsque la guerre se déclara, il était vice-amiral en commandement de la première escadre de bataille. Le roi le fit vicomte et bientôt comte, puis amiral au lendemain de la bataille de Jutland. Pour marquer la valeur de ses services à la nation, le parlement anglais vota au comte Beatty un octroi de 100,000 livres.

Quand en 1921, la Grande-Bretagne le délégua à la conférence navale de Washington, l'amiral profita de son séjour en Amérique pour visiter le Canada. Il s'arrêta à Montréal, Ottawa, Toronto.

LES GENS DE LA MER PROTESTENT

Les provinces maritimes vont présenter un front uni devant les amendements constitutionnels.

FREDERICTON, N.-B. — Le chef de l'opposition conservatrice à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, M. F.-C. Squires, a suggéré la tenue avant la prochaine conférence interprovinciale d'une réunion des représentants des gouvernements de Fredericton, de Halifax et de Charlottetown, afin que les provinces maritimes puissent présenter un front uni sur la question des amendements à la constitution.

"La discorde entre les provinces maritimes, à ce moment, dit-il, serait funeste. Le Dominion du Canada est rempli de théories fausses à notre sujet. Ils essaient de proportionner nos droits à notre représentation. Cela ne saurait se faire et nous devons chasser de leur esprit cette fausse doctrine.

"Nous représentons l'élément maritime. Sans nous, le Canada ne peut atteindre à la grandeur à laquelle il est destiné. Nous sommes des gens de la mer, même ceux qui vivent à l'intérieur. On doit tenir compte de ce fait et nous mesurer non pas selon notre population mais selon notre importance pour le Canada tout entier.

"Nous sommes entrés dans la Confédération en nous appuyant sur cette considération. Saint-Jean lutte pour obtenir le commerce des grains et l'on multiplie les efforts pour détourner ce commerce vers les ports américains. Ils ne veulent pas nous permettre de prospérer [illegible] et ils voudraient nous fermer les routes de la mer.

"Cette lutte n'est, après tout, que la lutte du peuple et les gouvernements et les parlements de ces provinces doivent prendre la direction, réveiller l'esprit maritime et mobiliser tout notre peuple afin d'obtenir tout ce que nous devrions avoir en toute justice, ce que nous aurons parce que nous y avons droit."

11 VICTIMES DE L'INONDATION DANS LE QUEBEC

Saint-Tite-des-Caps est particulièrement éprouvé — Quatre corps n'ont pas été retrouvés.

QUEBEC — Les inondations ont fait cinq nouvelles victimes, vendredi, dans la région nord de Québec, déjà tant éprouvée depuis la crue des eaux. Les inondations ont fait onze victimes, à date, dans la seule région de Québec. Les dernières victimes sont les enfants de M. et Mme Elzéar Buteau, du rang de Lamartine, paroisse de la Petite-Rivière Saint-François, comté de Charlevoix.

M. et Mme Buteau et quatre de leurs enfants ont échappé à la mort presque par miracle. L'une des petites victimes a été arrachée des bras de sa mère par la violence des eaux.

Les autres victimes

En plus des enfants Buteau, ont péri jusqu'à présent:

A St-Tite-des-Camps — Mme Henri Duclos et ses trois enfants, Henri-Paul, 6 ans, Rita, 2 ans et demi, et Gemma, 14 mois.

A la Baie St-Paul — Mme Xavier Cauchon et Jacqueline Blackburn, 5 ans.

Les cadavres des membres de la famille Duclos n'ont pas encore été retrouvés. Celui de Mme Cauchon a été découvert à un mille de l'emplacement de sa demeure. Son mari et son fils, âgé de 21 ans, ont réussi à se sauver. Le cadavre de Jacqueline Blackburn a également été repêché.

Du nickel destiné à l'Allemagne est arrêté à Halifax

HALIFAX — La "Liberty" transport marin des Etats-Unis, prenait un cargo de cuivre et d'autres produits lorsque 73 grandes caisses de nickel destinées à l'Allemagne furent arrêtées par le bureau des douanes et conservées dans le port sous la surveillance de la police.

D'après certaines nouvelles venues d'Ottawa il semble que le nickel est retenu comme mesure des sanctions économiques contre l'Italie.

Le Sénat français ratifie le pacte franco-soviétique

PARIS — Le Sénat français a ratifié jeudi soir le pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique par une majorité écrasante. Le traité avait déjà été ratifié par la Chambre des Députés. Le vote au Sénat fut de 2[illegible] voix à 52.

C'est sur ce pacte avec la Russie que Hitler a basé sa dénonciation du pacte de Locarno, prétendant que la France avait manqué à ses engagements en négociant avec les Soviets.

REMANIEMENT DU CABINET DE M. TASCHEREAU

M. Perrault devient procureur général — Prochain chef du parti libéral provincial.

QUEBEC — Vendredi matin, M. E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province, a assermenté les ministres suivants: MM.:

J.-E. Perrault, procureur général à la place de M. Alexandre Taschereau;

Hector Authier, ministre de la Colonisation;

P.-E. Côté, ministre de la Voirie, à la place de M. Perrault;

Edgar Rochette, ministre du Travail, de la Chasse et des Pêcheries;

Cléophas Bastien, ministre sans portefeuille;

J.-N. Francoeur conserve les Travaux publics et prend les Mines à la place de la Chasse et des Pêcheries.

Des cinq ministres, quatre sont avocats. Ils entrent immédiatement en fonctions.

Futur premier ministre

La nomination de M. Perrault au poste de procureur général, en remplacement de M. Taschereau, confirme la rumeur selon laquelle, advenant la sortie de M. Taschereau de la politique active alors qu'il serait encore au pouvoir, dès la fin de la prochaine session, et la formation éventuelle d'un autre cabinet sous un nouveau premier ministre libéral, M. Perrault serait le premier appelé par le lieutenant-gouverneur à former ce nouveau cabinet. Depuis nombre d'années, en effet, le poste de procureur général est le plus important du cabinet québécois, avec celui de premier ministre.

L'ESPAGNE SOUS LA MENACE DES EXTRÉMISTES

Plus d'églises et de couvents brûlés qu'à la suite de la chute de la monarchie.

MADRID — Des prêtres catholiques et des religieuses, menacés de violence au milieu des troubles politiques qui se continuent dans le sud et le centre de l'Espagne, fuient vers la frontière ou vers d'autres lieux sûrs.

A Madrid, Séville, Malaga et d'autres villes les prêtres abandonnent leurs presbytères et leurs couvents et les étudiants ecclésiastiques rentrent dans leurs foyers. Les extrémistes ont menacé d'incendier les écoles religieuses.

Un couvent irlandais dans Madrid a suspendu ses cours pour une période de indéterminée.

Depuis la récente victoire électorale des gauches, il s'est brûlé plus de couvents et d'églises qu'à la suite de la chute de la monarchie. Les dommages matériels devraient dépasser considérablement ceux de la mémorable "conflagration" du 11 mai 1931, quand l'Eglise perdit pour des millions de piastres en propriétés détruites.

Les prêtres et les religieuses n'ont pas été malmenés jusqu'à date, mais ils redoutent la violence de la foule [illegible]. Dans Séville, les religieuses ont revêtu des vêtements ordinaires et ont caché soigneusement les reliques et autres objets précieux de leurs communautés.

Plus de cinquante personnes ont perdu la vie dans les troubles depuis la dernière élection et au delà de 30 couvents et églises ont eu à subir l'assaut des extrémistes.

LE PEUPLE ANGLAIS RESTE CALME

La majeure partie de l'opinion est opposée à la guerre et à toute mesure pouvant faire éclater une guerre européenne.

LONDRES — En Grande-Bretagne, le peuple demeure étonnamment calme. [illegible]

OFFRE QUI NE SE RÉPÉTERA PLUS

Ce n'est pas tous les jours, dit Hitler, qu'un nationaliste allemand se rencontrera pour faire une offre honorable d'une telle portée.

[illegible]

LES DEUX ADVERSAIRES SONT PRÊTS

La France est en mesure de faire respecter n'importe quelle décision de la S. D. N. — L'armée du Reich assez forte pour résister.

PARIS — Des officiers de l'état-major français ont déclaré jeudi que la France est en mesure de faire respecter n'importe quelle décision de la Société des Nations. [illegible]

L'Allemagne prête à défendre ses droits

KOENIGSBERG — Le général Hermann Goering, ministre de l'aviation, [illegible]

EXTENSION DU SERVICE MILITAIRE

Les conscrits de 1936, 1937 et 1938 resteront six mois de plus sous les drapeaux en France — "Mesure de précaution et de sincérité".

PARIS — A l'unanimité, [illegible]

Pas de nouveau sursis pour Hauptmann

TRENTON, N. J. — Le gouverneur Harold-G. Hoffman annonce qu'il n'a pas l'intention d'accorder un nouveau sursis à Bruno Hauptmann. [illegible]

Parlement Fédéral

RATIFICATION DU FAMEUX TRAITE

Le gouvernement remporte une victoire éclatante: majorité de 136 — Le fonctionnarisme — L'entrée en franchise des magazines américains.

OTTAWA — Le débat le plus long et le plus sensationnel de la session, — sur le traité de commerce avec les Etats-Unis, — s'est terminé par une victoire éclatante pour le gouvernement. Le vote a donné le résultat suivant: 175 contre 39; majorité du gouvernement, 136.

Le détail du scrutin s'établit comme suit: pour le traité, 156 libéraux, 19 Crédit-socialistes, 7 C.C.F. et l'hon. H.-H. Stevens, chef du parti de la Restauration, soit 175; contre le traité: le groupe solide des 39 conservateurs. La majorité de 136 voix est la plus forte qu'un gouvernement ait obtenue aux Communes.

Le débat commença, le 25 février, par un grand discours du premier ministre. Le chef de l'opposition conservatrice lui donna la réplique. Avant de prendre le vote, M. Mackenzie-King résuma le débat, en un quart d'heure à peine. Il déclara que jamais encore un traité de cette importance n'avait été soumis à la Chambre.

Le premier ministre assuré d'un triomphe sans précédent, était visiblement très gai. Le dernier député conservateur à prendre parole fut M. J.-E. Lawson. Il déclara que c'est à cause de la pression exercée sur les Etats-Unis par les arrangements impériaux que ceux-ci ont été amenés à traiter avec le Canada. Ce fut le dernier des 45 discours qui furent prononcés pour et contre le traité, au cours de ce très long débat.

Producteurs et consommateurs

En quelques mots, le premier ministre résuma toute une série d'arguments remarquables de force, de précision, de netteté. "Quel que soit le terrain sur lequel s'engage la lutte politique, commença-t-il, les deux partis se retrouvent face à face et leurs positions demeurent les mêmes.

Dans ce débat opiniâtre que nos adversaires se sont acharnés à mener contre tout espoir, ils ne nous ont parlé que des producteurs, alors que nous leur avons surtout parlé des consommateurs. Et, c'est ainsi que leur situation et la nôtre demeurent les mêmes. Pour un producteur qui est de leurs amis, combien de consommateurs comptons-nous qui sont des nôtres? Les conservateurs ont pour but de faire grandir les chefs d'industries, leur influence et leur fortune. Nous avons, nous, pour but d'abaisser le coût de la vie. Abaisser les droits des douanes sur les articles de consommation courante, c'est peut-être rendre moins facile l'enrichissement des capitaines d'industries, mais c'est augmenter la capacité d'achat de l'ouvrier; c'est mettre plus à sa portée et en plus grande quantité les choses nécessaires à la vie. Il ne s'est peut-être pas engagé à la Chambre depuis bien des années un débat que le peuple ait suivi d'aussi près que celui-ci.

Facteur de succès électoral

C'est qu'il attend ce traité que la Chambre a hâte de ratifier. Ce fut l'un des grands facteurs de notre victoire triomphale de l'automne dernier. Je dois dire ma conviction acquise, en écoutant les discours des députés conservateurs, que si le peuple les avait reportés au pouvoir, nous n'aurions jamais eu de traité. En donnant aux Etats-Unis les bénéfices de notre tarif intermédiaire, nous leur donnons le bénéfice d'un traitement moins favorable que celui que nous accordons aux pays d'Empire, et nous appliquons à leurs produits des droits plus élevés que ceux de notre tarif général d'il y a cinq ans. Cela tient à ce que le gouvernement conservateur, pendant sa récente période d'administration, a relevé les droits du tarif intermédiaire presqu'au niveau de ceux du tarif général

Bill du fonctionnarisme

M. Boulanger vise plusieurs buts par son projet de loi. D'abord, restreindre les pouvoirs de la Commission du fonctionnarisme, en ne lui reconnaissant plus pour ainsi dire que celui de tenir des examens; ensuite, restreindre la préférence militaire dans notre fonctionnarisme fédéral aux seuls vétérans canadiens de la guerre de 1914, même aux seuls vétérans canadiens qui se sont enrôlés au Canada.

Le leader conservateur, M. Bennett, s'est vigoureusement opposé à la mesure; le leader de la Cécéeffe, M. Woodsworth, également mais pas contre le bill dans son ensemble, contre certaines parties seulement, celles qui auraient pour effet de faire disparaitre à toutes fins pratiques la Commission du fonctionnarisme. M. Woodsworth est cependant bien d'avis de restreindre la préférence militaire à nos seuls vétérans.

Le gouvernement, par la voix du secrétaire d'Etat, M Fernand Rinfret, a proposé que le bill de M. Boulanger soit voté en deuxième lecture et référé à une commission parlementaire qui pourrait étudier toute la question. M. Rinfret a bien déclaré toutefois que le gouvernement n'est pas en faveur du principe du bill.

Une note à payer de $30,000

La marche des chômeurs sur Ottawa, pendant l'été de 1935, se traduit en définitive par une dépense d'une trentaine de mille dollars pour l'Etat fédéral.

Le ministre du Travail, M. Norman Rogers, a déposé aux Communes les petits comptes que deux provinces de l'Ouest, la Saskatchewan et l'Alberta, ont adressés à Ottawa, à ce sujet. Ottawa n'a pu faire autrement que de les acquitter.

Les pièces fournies par M. Norman Rogers ne font qu'indiquer la somme que l'Etat fédéral a dû rembourser à deux provinces à la suite de cette marche collective et protestataire.

Les magazines américains

Passant outre aux protestations violentes et renouvelées des conservateurs, la Chambre a voté l'admission en franchise des magazines américains.

La lutte au gouvernement, opiniâtre, incessante, fut menée par le chef de l'opposition. Il faut reconnaitre que M. Bennett a prononcé un plaidoyer d'une force singulière pour ce qu'il a appelé le "Maintien de l'âme nationale dans son intégrité." Il a fait valoir la triple concurrence dangereuse que fait à nos magazines, à nos industries, à notre mentalité le magazine étranger.

"Depuis bientôt un siècle, dit-il, les hommes d'Etat de notre pays se sont efforcés de faire naître d'abord, grandir ensuite, une âme nationale. Le magazine américain, arme de propagande étrangère qui pénètre chez nous à un million d'exemplaires par mois, vient travailler à la détruire. Par leur publicité attrayante, ces périodiques viennent faire chez nous une concurrence qui restera hors d'atteinte à notre industrie. L'accord commercial fera le reste pour la saper.

"Que les magazines américains reflètent l'âme américaine: j'applaudis à leur effort. Mais je cesse d'applaudir et je me dresse devant eux, lorsque cette propagande a pour champ notre pays, et pour effet l'amoindrissement de notre âme nationale.

"Telles sont les raisons qui sont à la base du tarif que j'ai voulu dresser comme un obstacle devant l'envahissement du Canada par la propagande américaine. J'ai le regret de dire que cet obstacle ne fut pas infranchissable"

38,000,000 de soldats contre l'Allemagne

PARIS — Si elles se coalisaient, la France, l'Union soviétique, la Petite-Entente et la Pologne pourraient lancer contre l'Allemagne 38 millions de soldats, 8,000 avions et 1 millions de tonnes de navires de guerre. Sur les 38 millions de soldats, 7,500,000 seraient mobilisables en moins de 48 heures. Chacune des puissances coalisées disposerait des effectifs rapidement mobilisables que voici: la France, 1 million; l'Union soviétique, 3 millions; la Pologne, 1 million; la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, environ 800,000 chacune. Les forces d'une mobilisation moins rapide se répartiraient ainsi: la France, 7 millions, l'Union soviétique, 17 millions, la Pologne, 2 millions; la Roumanie, 1 million; la Tchécoslovaquie, 1,600,000; la Yougoslavie, 1,700,000.

La France aurait 2,400 avions militaires; l'Union soviétique en aurait 3,000, la Yougoslavie, 800; la Pologne, 700; la Tchécoslovaquie, 600; la Roumanie, 500.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

HAYWOOD

Le 8 mars il nous fut donné d'assister à une soirée très récréative. Le district scolaire de Saint-Jean, avec toute une phalange d'artistes, sous la direction de Mlle B. Perras, institutrice, fit les frais de la soirée.

Un programme: comédies, chansons, déclamations, orchestre, etc., etc., nous a tenus en suspens toute la soirée! Nous ne saurions passer sous silence certains numéros qui méritent qu'on s'y arrête un peu: "Le bégayeur", par MM. Furet et Bernard; "Demande en mariage," déclamation par M. Jos. Hébert; "Pollion pi Maria", dialogue par Mlle Alice et Maurice Bernard; "Com'ct, com'ça!", chanson par M. René Tougas; "Elle, lui et belle-maman," dialogue par Mlle Yvonne et Gaston Souque; "Where the red, red roses grow", chanson par M. Louis Lecoq avec accompagnement de guitare, et puis, comme bouquet, — bien que nous fussions en mars — M. Maurice Bernard nous déclama "L'Epiphanie" avec une aisance consommée! L'orchestre mérite aussi des félicitations et des encouragements, ainsi que nombre d'autres qui ont droit à des éloges; nous nous permettons de les leur présenter en un faisceau lumineux!

On avait aussi organisé une partie de cartes. Vingt-huit tables bien garnies nous donnèrent la bonne impression d'une paroisse unie... et joyeuse! Mme Wilfrid Robidoux fut l'heureuse gagnante du 1er prix pour dames, tandis que Mlle Diana Baron, de Saint-Claude, s'est vu décerner le prix de consolation; pour les hommes: 1er prix, M. Paul Bernard; prix de consolation, M. Geo. Bernard. Une boite de pommes fameuses fut tirée à la fin de la soirée. M. Aug. Souque fut l'heureux gagnant.

* * *

Et maintenant, préparez-vous pour le 22 mars. Nos "demoiselles" sont à préparer une belle séance qui attirera certainement une foule considérable! Le programme? — On vous le donnera le 22. Et pour savoir ce qu'il y aura dessus, vous n'avez qu'à venir applaudir ces artistes de 17 et 18 printemps, et qui vous recevront avec leurs sourire habituel!

Les recettes, comme toujours, seront affectées à la construction du presbytère. Venez en foule le 22 au soir!

SAINT-JEAN-BAPTISTE

M. FRED GRANGER sera à Saint-Jean-Baptiste vendredi le 10 avril. Il sera bon de faire vos engagements d'avance pour vos permanents, chez M. Lucien Labelle, afin de ne pas être désappointées.

Historique de la Paroisse de Letellier

Une voix bien faible, semblable au murmure de la brise, monte d'un petit coin du Manitoba pour louer elle aussi l'humble paroisse où elle vit le jour.

Elle n'est pas grande, ma petite patrie, aux yeux des touristes qui la traversent sans interruption durant la belle saison; elle est bien modeste et porte tout simplement le nom de village. Mais elle est tout pour moi: c'est la savane embaumée où je vis ma riante jeunesse, où tout me sourit et semble me dire: "J'ai été témoin de tes premières joies comme de tes premières larmes; je t'ai vue porter sur les fonts baptismaux; j'ai entendu les battements de ton coeur quand, pure comme un ange descendu du ciel, tu t'approchas pour la première fois du banquet eucharistique. Chaque jour je te vois prendre gaiement le chemin de l'école où, pleine d'ardeur, tu travailles à ton perfectionnement intellectuel et moral; je connais, ou plutôt je devine ton ambition: tu veux plus tard partager avec d'autres la science que tu acquiers dans ta petite paroisse."

Ce petit coin cher à mon coeur se nomme Letellier. Il est encore tout jeune, ne comptant même pas soixante ans d'existence.

Il y a deux cents ans, le Manitoba lui-même n'était autre chose qu'un vaste pays solitaire et silencieux. Ni les forêts profondes à l'Est de la Rivière Rouge, ni les prairies qui s'étendent immenses, infinies, à l'Ouest de ce cours d'eau ne connaissaient en aucune manière les rudiments de la civilisation. Quelques hordes sauvages, aux moeurs primitives, constituaient les seuls habitants de ces solitudes où le bison régnait en souverain.

Quel changement s'est opéré depuis! Le voyageur qui traverse aujourd'hui la province du Manitoba voit surgir, ici de la profondeur de nos forêts, là des rives de nos lacs et de nos fleuves, plus loin des horizons sans bornes de la prairie, des villes opulentes; et de l'une à l'autre de ces villes jaillir une floraison de villages dont la prospérité annonce un brillant avenir.

Ce qui échappe à l'observation du touriste, ce sont les vestiges des races disparues, submergées par le flot toujours montant de la civilisation. Aux derniers lambeaux de ces races l'Etat laisse des terrains de leur choix sous le nom de réserves. Ces réserves qu'en Europe on regarderait comme de vastes fiefs, semblent des prisons à ces antiques souverains des grands espaces libres. Ils peuvent y vivre, protégés, nourris même au besoin par l'Etat, mais comme des détenus, condamnés à s'étioler toujours davantage dans les étroites limites qui leur sont assignées.

Comment donc s'est opérée cette transformation qui semblerait une fiction, si les faits n'étaient là pour nous convaincre de sa réalité. Songez que trois ans après l'établissement de la Confédération en 1871, Winnipeg, la capitale du Manitoba, n'était qu'un poste de la Baie d'Hudson, ne comptant pas plus de 215 personnes. Aujourd'hui c'est la ville la plus populeuse du Canada après Montréal et Toronto, une ville de plus de 250,000 habitants. Sa rapide expansion proclame d'une manière incontestable le merveilleux développement de l'Ouest. Il se dégage de cette terre mâle un fluide d'énergie, d'optimisme et d'activité.

Premier représentant de cette admirable transformation, La Vérendrye a frayé la voie. Modèle d'énergie, rien ne l'a rebuté dans ces régions presque inaccessibles qui ne lui ont rapporté ni gloire ni fortune. Indomptable héros, La Vérendrye est l'un de ces hommes au coeur de chêne qu'aucune affliction, qu'aucun malheur ne détournent de leurs desseins. Ni la mort de son fils, ni les trahisons, ni la ruine n'arrêtent le découvreur dans la poursuite de son rêve sublime. Entraîné par l'appel de l'inconnu, par la détermination d'atteindre l'Océan Pacifique, l'héroique découvreur s'enfonce dans de vastes solitudes encore inconnues et les forts surgissent sur son passage. Winnipeg, l'ancien Fort Rouge fondé par l'un de ses fils, garde religieusement le souvenir du grand découvreur dont l'ombre semble planer sur les sentiers solitaires.

Les Coureurs de bois ont suivi l'ombre du héros. Les compagnies de traitants ont ouvert les routes, élargi et multiplié les sentiers, voies tortueuses tracées par les bisons et les Indiens. Les missionnaires ont fait jaillir la lumière de l'Evangile sur les races sauvages plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie; partout ils ont dessiné le signe du salut comme pour bénir le travail des habitants à venir; les forts ont désigné l'emplacement de nos villes, un noyau de colons s'y est formé, s'y est développé, et le Manitoba, de pays sauvage, est devenu, avec ses deux soeurs de l'Ouest le grenier du monde.

Telle est un peu de mots l'histoire du Manitoba. Elle est, en partie du moins, celle de mon petit village de Letellier, laquelle ne manque certainement pas de charmes, j'allais dire, d'éléments quelque peu dramatiques.

Letellier est situé sur la rive gauche de la rivière Rouge, à cinquante-six milles au sud de Winnipeg. Bien que tout près du cours d'eau ci-dessus mentionné, il n'est guère exact de le représenter comme se trouvant dans une vallée. C'est, au contraire, une plaine unie comme une glace, composée d'un sol glaiseux aussi fertile qu'on en puisse voir en Amérique. Ce sol, qui est commun aux vallées de l'Assiniboine et de la Rouge, est si riche en principes productifs qu'après cent ans de culture ininterrompue, il n'a pas encore besoin d'engrais. Les géologues considèrent cette région comme le fond desséché d'une mer retirée dans la baie d'Hudson.

Letellier est relié à Winnipeg et aux grandes villes du centre des Etats-Unis par le réseau Canadien National et la route "Lord Selkirk". Il est à quatorze milles seulement de la frontière américaine. Cette proximité des Etats-Unis, jointe à nos magnifiques voies de communication, fait connaitre le village à des milliers de touristes qui le traversent chaque année pour visiter les nombreux sites historiques et pittoresques de l'Ouest Canadien.

Notre petite paroisse, encore dans l'adolescence, trahit déjà l'aisance par ses coquettes maisons entourées d'arbres, ses fermes modernes, ses champs dont l'étendue se déroule à perte de vue et ses potagers pareils à ceux des vieilles provinces de l'Est. L'on se croirait presque dans le vieux Québec.

Letellier a une population de 415 personnes. Elle se compose de quatre-vingt-quinze familles presque exclusivement canadiennes-françaises venues de la province de Québec et sa vitalité émouvante est une des surprises du touriste. Même svelte clocher, mêmes familles nombreuses, même cordiale hospitalité, même gaieté française. Qui pourrait t'oublier après t'avoir connu, mon cher Letellier, et qui pourrait te connaitre sans t'aimer? Il me semble entendre les échos du Saint-Laurent murmurer à mon oreille ces délicieuses paroles: "Mes enfants perpétuent, là-bas les meilleures traditions de la race. Ils sont une force toujours grandissante, les chainons les plus solides de cette chaine immortelle de l'esprit français."

Les premiers habitants de Letellier ne connaissaient jadis que la voie tortueuse de la Rouge. Les boeufs au pas tranquille et lent y furent d'abord les seuls animaux de trait. Attelés chacun à sa charrette, ils semblaient, par la lenteur de leur marche, former un contraste vivant avec la rapidité du progrès au XXe siècle.

La patience était la vertu essentielle de la prairie; et le joyeux empressement à braver les "mauvais pas" avec boeufs et véhicules, la seconde. Il n'est point de personnages si haut placés qui n'aient eu à prendre leur bain de boue.

La rivière Rouge, navigable alors jusqu'à son embouchure dans le lac Winnipeg, constituait encore une voie de communication relativement commode: la route royale de l'histoire. Cette route liquide fut suivie par La Vérendrye lors de ses voyages vers l'Ouest. L'ombre du héros semble se pencher encore sur ces eaux calmes au sein des nombreux méandres comme pour y découvrir les traces de sa frêle embarcation.

Quelle transformation dans l'espace d'un demi-siècle! Les voyages de misère d'autrefois sont devenus des voyages d'agrément: le miracle de la civilisation devient lumineux par l'opposition de nos aises présentes avec les misères de nos grands-pères.

Le réseau Canadien National remplace les sentiers indiens et une magnifique route nationale vient d'être construite traversant le centre du village. Sur ce ruban de bitume, les automobiles roulent à toute vitesse d'un bout de l'année à l'autre, emportant les touristes par delà la frontière américaine, et les distances de jadis semblent s'évanouir comme les brouillards du matin aux rayons d'un soleil brûlant.

Et maintenant que je vous ai fait connaitre, en partie du moins, la géographie de Letellier, laissez-moi vous raconter comment a pris naissance cette petite paroisse, et comment elle s'est développée pour devenir le charmant village d'aujourd'hui.

Transportons-nous un instant sur les bords de la Rivière Rouge au début du dix-neuvième siècle. Ce long cours d'eau souriant aujourd'hui à une population exubérante d'une confiance en l'avenir et dont l'aisance se trahit par de belles résidences, de vastes moissons ondulant au rythme de la brise estivale, ce long cours d'eau, dis-je, ne voyait sur ses bords que quelques hordes sauvages, et, disséminés çà et là, quelques petits groupes de métis, dont les plus importants étaient la Fourche, aujourd'hui Winnipeg, et Pembina, que l'on croyait alors faire partie du Canada!

En vue d'améliorer les conditions morales et matérielles de ces races encore étrangères à la civilisation de l'Est, quelques missionnaires à l'âme ardente avaient dit adieu à leur foyer pour s'ensevelir dans les vallées de l'Ouest, et y mener une vie de sacrifices, inconnue aux hommes mais précieuse aux yeux de Dieu. Les hérauts de cette phalange de missionnaires furent MM. Provencher et Dumoulin, dont l'un devait être le premier évêque de Saint-Boniface. Pendant que l'abbé Provencher s'installait à la Fourche, l'abbé Dumoulin prenait la route de Pembina, qui allait bientôt devenir un centre très populeux en raison de sa proximité de la route ordinaire suivie par les bisons. Cette petite colonie devint la première succursale de Saint-Boniface. Le vaillant missionnaire déploya tout son zèle au bien spirituel et matériel de son troupeau qui comprenait non seulement Pembina, mais encore tous les petits groupes disséminés aux alentours, parmi lesquels la future paroisse de Letellier.

En 1818, un traité entre Londres et Washington avait cédé aux Etats-Unis tout le territoire au sud du quarante-neuvième degré de latitude et Pembina se trouvait par là même en dehors des possessions britanniques. Comme la juridiction des missionnaires ne s'étendait pas au delà de la frontière, ils durent abandonner ce poste si plein d'avenir.

L'abandon de Pembina eut pour résultat la retraite de M. Dumoulin qui, tout excellent prêtre qu'il était, avait depuis quelque temps prêté l'oreille à la voix séduisante du clocher natal et retiré peu à peu son coeur du théâtre de ses travaux apostoliques. C'était là le commencement de départs semblables. La Rivière-Rouge était dépourvue d'attraits pour le clergé canadien. Dans un moment de généreuse abnégation, quelques prêtres venaient bien travailler dans ce pays isolé et sauvage, mais après un court séjour de quatre ou cinq années, ils reprenaient l'un après l'autre la route de l'Est.

Après le départ de M. Dumoulin, son ministère passa à M. Belcourt, puis au Révérends Pères Oblats qui arrivèrent au pays en 1845.

Les années s'écoulèrent sans apporter de grands changements dans le futur Letellier, les gens de l'Est ne sentant aucune attirance pour "les pays d'en haut."

(A suivre)

Marthe BRUYERE

La Société des Nations et les Français d'aujourd'hui

Conclusion d'un article de la "Nouvelle Revue de Hongrie" où l'auteur Pierre de Lanux, définit, en France et hors de France, trois classes d'esprits à l'égard de la S.D.N.:

Les uns y placent tous leurs espoirs, la croient capable dès à présent de servir d'instrument efficace à une politique de paix parfaitement réaliste, par la solidarité organisée des pays les plus forts, les plus nombreux, les plus riches et les plus pacifiques. Ces esprits furent représentés par le Vicomte Cecil, par Briand, par Stresemann, par Ramsay MacDonald en 1924, par Jouvenel, Herriot, Boncour, Eden, et de nombreux hommes d'Etat des pays moyens et petits.

Ensuite, la classe de ceux qui, bien qu'intéressés par l'avenir de la S. D. N. et les possibilités de sécurité qu'elle propose, restent sceptiques sur ses moyens actuels. Ils préfèrent ne pas l'abimer en lui demandant trop, et lui épargneraient volontiers les charges trop lourdes. Ce furent Tardieu et Laval en France, Sir John Simon, Ramsay MacDonald en 1934, Scialoja, etc.

Enfin ceux qui, la craignant ou la détestant, ne négligèrent rien pour lui nuire: les Soviets jadis (passés maintenant dans le camp de ses défenseurs à cause de la double menace allemande et japonaise), le Japon depuis 1932, l'Allemagne depuis 1933, l'Italie depuis 1935, et en France les partis d'extrême droite.

Les Français dans chacune de ces trois classes sont en nombre inégal, mais, je suppose, de convictions également sincères. Les amis de la S.D.N. sont l'immense majorité, mais se partagent entre amis optimistes et amis sceptiques — avec toutes les nuances. Entre eux, et pour déterminer la politique de demain, d'où dépendra le rôle de la France à la S. D. N. c'est la jeunesse qui décidera.

Une puissance qui lui est propre. — L'Huile Eclectrique du Dr Thomas possède une puissance subtile qui lui est propre. Tous ceux qui l'ont employée s'en sont rendu compte et le gardent dans leur pharmacie comme le meilleur liniment qui soit. Ses usages sont innombrables; depuis des années il a été primé comme le liniment le plus important pour hommes et animaux.

VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 MARS 1936 — NUMÉRO 45

L'amour du sol natal, l'amour de la famille, l'amour du travail, l'amour du bien, ce sont ces vertus qui rendent les nations fortes.

ALBERT Ier.

LA LIBERTÉ

Le fait de servir et d'obéir au mieux est déjà un acte de chef, puisque c'est donner l'exemple.

Maréchal LYAUTEY

LA RÉFORME DE LA CONSTITUTION

Depuis quelques années, la réforme de la constitution a fourni à nos théoriciens et à nos hommes publics un thème favori sur lequel ils ont pu disserter longuement et fréquemment, sans du reste donner beaucoup de précision à leurs idées.

C'est le *Statut de Westminster*, avec les modifications apportées à notre régime constitutionnel, qui a posé le problème. Il convient de mettre l'Acte de 1867 en harmonie avec les libertés nouvelles qui nous sont octroyées. Jusqu'ici, notre constitution ne pouvait être amendée qu'à Londres: pourquoi ne pas utiliser sans délai ce pouvoir dont jouissent depuis longtemps déjà d'autres dominions?

Mais lorsqu'il a fallu passer des paroles aux actes, on s'est vite aperçu du caractère très épineux du problème. En fait, tous ceux qui réfléchissent s'accordent à reconnaître qu'il ne s'en est pas posé de plus grave depuis l'existence de la Confédération.

L'an dernier, une commission parlementaire a reçu mandat d'étudier la meilleure méthode à employer pour atteindre le but désiré. Sans se prononcer d'une façon catégorique, elle a conseillé de remettre la chose entre les mains d'une conférence des représentants du gouvernement fédéral et des provinces. Cette conférence s'est réunie à huis clos. On ne connaît du résultat de ses délibérations que ce que nous ont appris des communiqués officiels laconiques et délibérément vagues. Serait-ce la reprise de la tactique de 1867, alors que les chefs politiques firent tout en leur possible pour tenir le peuple en dehors de la discussion du projet?

Si les délégués provinciaux et fédéraux se sont contentés de voir à la procédure pour amender la constitution, ils ne sont pas sortis de leur rôle. S'ils se sont attaqués à la constitution elle-même pour lui faire subir certaines modifications, nous sommes en droit de leur demander quel mandat ils avaient reçu pour cela.

* * *

Deux tendances bien définies s'affrontent. Il y a les *fédéralistes*, qui semblent croire que le problème n'est pas si compliqué qu'il y paraît. L'Acte de 1867 est suranné, impotent et hors d'usage. Il ne cadre plus avec les besoins actuels du Canada dont la population a augmenté, dont les moyens de communication se sont développés et qui peut aspirer à de grandes choses. Comment, avec une vieille machine démodée, espérer faire face à la situation économique et sociale créée par la terrible crise dont souffrent toutes les classes, toutes les entreprises, tous les citoyens du pays? En affirmant ainsi gratuitement que la réforme de la constitution porte en germe le remède magique à tous nos maux, on lui gagne l'adhésion facile des innombrables braves gens qui s'imaginent que le retour de la prospérité ne dépend que d'une bonne loi bien faite et bien appliquée.

Il y a les *provincialistes* qui, sans prétendre que la loi de l'Amérique britannique du Nord soit parfaite, estiment qu'on ne doit y toucher que pour des raisons d'ordre tout à fait exceptionnel. Le Bas-Canada, en 1867, ne s'est rallié au système fédéral qu'à la condition d'y trouver une sauvegarde pour ses institutions, ses lois et ses traditions. Tout mouvement de centralisation ne pourrait qu'entamer cette autonomie provinciale dont il a besoin pour rester lui-même. On croyait tout d'abord que ce peu d'enthousiasme pour la réforme n'était le fait que de la province de Québec; mais voici que les provinces maritimes, qui n'ont pas toujours eu à se louer de l'administration fédérale, regimbent à leur tour et se refusent à emboîter le pas. Décidément, l'harmonie est loin de régner dans le concert canadien et il pourrait s'écouler bien du temps avant que l'on réussisse à mettre tout le monde d'accord.

* * *

Au fond de toute l'affaire, il y a la grande question des droits des minorités que les deux côtés déclarent intangibles mais qui n'en soulève pas moins un angoissant point d'interrogation. Nous savons tous de quelle façon ces droits ont été foulés aux pieds. Et sur quoi s'est-on appuyé pour restreindre ou supprimer l'usage de la langue française, pour enlever leurs écoles aux catholiques du Manitoba? Sur des articles mal rédigés de la constitution qui ne traduisent pas expressément toute la pensée de leurs auteurs. Pour la même raison l'article 93, voué à la protection des minorités en matières scolaires, s'est révélé inopérant dans notre province.

Depuis assez longtemps l'on a déploré sur tous les tons le peu de psychologie, le peu de sens politique des "Pères" de la Confédération. Une occasion unique se présente d'amender leurs textes défectueux et insuffisants. C'est par là qu'il faudrait commencer.

Donatien FREMONT

Le patriotisme en affaires

Un livre pourrait s'écrire sur ce sujet. Donnons seulement quelques aperçus.

On a dit très justement: Nous tenons à notre foi, à notre langue, à nos traditions, mais nous négligeons l'ambition économique qui nous serait d'une aide puissante pour sauvegarder notre idéal.

Isolés et en minorité comme nous le sommes dans l'Ouest, il nous est certainement impossible d'obtenir une pleine indépendance économique. Il nous faut nécessairement commercer avec les autres, mais ne pourrions-nous pas mieux faire? Nous sommes près de 50,000 au Manitoba. Quelle qualité fondamentale nous a fait défaut pour n'être pas arrivés à une plus grande place dans le domaine économique?

Le manque de solidarité nationale n'a-t-il pas été une cause principale de notre faiblesse? Pensons-nous que si nous avions donné une plus grande somme d'encouragement à ceux des nôtres établis dans le commerce, l'industrie, les professions libérales, ou à nos organisations de banque, de finances et d'assurance, nous ne serions pas arrivés à une situation plus enviable dans tous ces domaines?—Et cela profiterait aujourd'hui à nos enfants qui auraient là un champ d'action tout trouvé, bien préférable aux emplois médiocres qu'ils sont obligés d'occuper chez les autres.

Pourquoi, dans nos centres français, voit-on souvent des commerces tenus par des étrangers qui arrivent à bien vivre, alors que ceux tenus par les nôtres végètent? Il y a là matière à sérieuse réflexion. Pourquoi laisser capter par les éléments étrangers notre richesse si chèrement acquise, surtout lorsque l'on sait que cela se retournera contre nous et contre notre influence économique?

Devant la gravité de la situation, notre Société Saint-Jean-Baptiste a senti le besoin d'une forte campagne de refrancisation dans tous les domaines. Pourquoi, dans le domaine du commerce, de l'industrie, des professions libérales, ne pas lancer un fort mouvement pour inciter nos gens à acheter autant que possible chez eux, en favorisant les magasins locaux?

Soyons justes. Si nous avions, dans le passé, donné à nos commerçants et industriels locaux l'avantage du paiement comptant que l'on a accordé aux étrangers et qu'on leur a refusé, nous aurions une classe de commerçants des nôtres aux affaires plus florissantes. Pourquoi, avant d'acheter ailleurs, n'avons-nous pas eu une franche explication avec nos commerçants? Sans doute on aurait trouvé un terrain d'entente.

Dans un autre genre d'idées, il reste entendu que les commerçants locaux n'ont pas l'ambition de tout accaparer et qu'il nous reste une place assez large pour l'achat dans les grands magasins de la grande ville. Pourquoi, dans ces cas, ne pas acheter en français, tout en usant du tact voulu? Pourquoi ne pas favoriser, dans ces magasins, les employés de notre langue? Pourquoi, au besoin ne pas exiger d'être servi par des employés français? Cela ferait comprendre que la clientèle française existe et créerait de nouveaux emplois pour les nôtres. Dans les commandes souvent très importantes données par la poste, pourquoi ne pas écrire en français? Là encore, cela ferait voir que le français existe. Soyons bien assurés que nous n'en serions que plus considérés et que cela resterait à notre crédit national. Autrement, souvent cela est perdu et travaille même contre notre influence, car c'est la preuve évidente qu'on tient peu au respect de notre langue.

Pourquoi, à valeur égale, ne pas favoriser tel produit manufacturé par les nôtres au Manitoba, dans l'Est ou ailleurs? Pourquoi ne pas le faire mettre sur le marché au besoin? Les autres le font bien: pourquoi ne le ferions-nous pas?

Comme on peut le voir, un champ d'action immense nous est ouvert, si nous voulons reprendre la place qui nous revient dans le domaine économique. Soyons de cœur et d'action avec la Société Saint-Jean-Baptiste et nos autres groupements nationaux dans toutes leurs initiatives pour donner un éclat nouveau à notre race dans tous les domaines.

FRANC

Nouvelles Brèves

VANCOUVER — Le maire McGeer déclare que les maires du Canada, à leur conférence qui aura lieu ce mois-ci à Ottawa, demanderont une revision radicale de la politique fiscale du gouvernement fédéral.

MONTREAL — M. l'abbé [illegible], curé de Ste-Madeleine d'Outremont, devient aumônier général des Artisans canadiens-français, succédant à Mgr G.-M. Le Pailleur, P.A., décédé.

SYDNEY-MINES, N.-E. — A demi paralysé, incapable de fuir quand le feu a pris à ses couvertures, [illegible] L.-W. Johnstone, ancien député au Parlement fédéral, a reçu des brûlures auxquelles il a succombé.

PERTH, Ont. — Mme Arvin [illegible] et trois de ses enfants ont péri dans l'incendie de leur maison, située près de [illegible], 25 milles environ au nord de Perth. Un quatrième enfant, un bébé de six semaines, qui avait souffert du froid, a succombé après avoir été arraché aux flammes.

SAINT-BENOIT-DU-LAC, P.Q. — Le R. P. Alphonse Séguin, cellérier bénédictin, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke à 64 ans, après une courte maladie.

QUEBEC — M. le Dr Joseph Caouette, chef du service médical de l'Hôtel-Dieu de Québec, professeur à l'Université Laval, l'une des figures les plus en vue du monde médical canadien-français, est mort à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 78 ans.

QUEBEC — Par décision du cardinal Villeneuve, M. l'abbé Arthur Lapointe, aumônier de l'Académie Commerciale, a été nommé aumônier du nouveau syndicat professionnel des journalistes de Québec.

OTTAWA — M. Johan-Pieter [illegible] van Veen, traducteur du secrétariat d'Etat, est décédé à l'âge de 69 ans. Originaire de Hollande, il parlait douze langues.

SUDBURY — Un rapport du coroner J.-C. Bradley affirme la nécessité d'une surveillance plus sévère de la part du gouvernement et une plus grande coopération de la part des trappeurs et des gardes-chasse afin de faire cesser la destruction progressive du castor par les braconniers.

QUEBEC — Une nouvelle et vigoureuse impulsion sera donnée au chant grégorien, dans le diocèse de Québec. Le cardinal Villeneuve reprendra la proclamation des directives des souverains pontifes et de ses prédécesseurs.

FALL-RIVER — M. Jean-Baptiste Paradis, trésorier et gérant de l'Indépendant pendant plusieurs années, est décédé à l'hôpital de Malden, des suites d'un accident d'automobile survenu à Medford il y a déjà quelques jours. Le défunt était âgé de 55 ans.

VALENCIENNES — La ville de Valenciennes a donné à l'une de ses rues principales le nom du sergent Hugh Cairns, V.C., du 46e bataillon (Saskatchewan), mortellement blessé dans les environs, le 1er novembre 1918.

OTTAWA — Le gouvernement a décidé de créer une Commission des havres, qui sera chargée d'administrer tous les ports du Canada. Cette commission aura des pouvoirs très étendus.

QUEBEC — M. Claude-Henri Grignon, qui était depuis un an publiciste-adjoint du ministère de la Colonisation, vient d'être nommé propagandiste du même ministère pour la région du nord de Montréal.

TROIS-RIVIERES — Une grande semaine sociale se tiendra ici, du 19 au 24 juillet prochain. Une trentaine de spécialistes en questions sociales prononceront des conférences sur des sujets d'actualité.

A ceux qui gardent de vieux numéros de la "Liberté"

Nous aurions besoin, pour compléter une collection de la "Liberté", d'un exemplaire des numéros suivants: 27 avril et 29 juin 1932, 10 août 1932.

Les personnes pouvant disposer de ces numéros sont priées de communiquer avec la Rédaction.

Histoire de la nation métisse

dans l'Ouest canadien

par A.-H. TREMAUDAN

Il s'est publié plusieurs ouvrages autour de Louis Riel et du soulèvement des Métis dans l'Ouest canadien. Chacun de ces ouvrages contribuait à jeter de la lumière sur [illegible]

[illegible]

Alliance Française

L'oeuvre du maître Chopin

La réunion du 10 mars de l'Alliance Française [illegible]

[illegible]

E. B.

"Monseigneur Provencher et son temps"

[illegible]

Jules [illegible]

(L'Action Catholique)

[illegible]

L'Hon. M. Major à Ottawa

AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

De la "Northwest Review" du 7 mars:

L'Hon. M. Major, qui porte le titre et occupe le poste de Procureur Général de la province du Manitoba, est allé, ou est sur le point d'aller à Ottawa pour se joindre aux représentants des autres provinces du Dominion et pour conférer avec l'hon. ministre de la Justice au sujet de l'amendement de la Constitution du Canada. M. Major n'est pas sans esprit, il peut ne pas être très renseigné sur la loi constitutionnelle, mais il est un petit monsieur poli et, s'il connaît son histoire du Manitoba, il devrait apporter à la table de conférence des renseignements et une expérience d'une valeur assez considérable.

La plus grande difficulté à vaincre pour trouver une méthode satisfaisante d'amender l'"Acte de l'Amérique Britannique du Nord" gravite autour de ce que certaines gens appellent "les droits des minorités." Aucun n'est aussi bien placé ou aussi bien qualifié pour traiter un tel sujet que l'est le représentant de la province du Manitoba. Nous pouvons nous imaginer l'hon. M. Major adressant la parole aux délégués de la Conférence dans des termes semblables à ceux-ci:

"Messieurs, je vous apporte les vœux de la grande province centrale du Canada. Nous nous sommes réunis ici pour discuter des questions d'importance et ce n'est un secret pour personne que nous représentons l'intelligence légale de notre vaste Dominion. [illegible]

[illegible]

SAINT-BONIFACE

Assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste

Dimanche dernier, avait lieu à l'école Provencher cette assemblée dont le but principal était d'étudier la possibilité d'arriver dans le plus bref délai au nettoyage et à la décoration intérieure de la cathédrale. Assemblée des grands jours, nombreuse, imposante, représentative. On sentait vraiment qu'il y avait là l'étude d'un problème que les paroissiens ont à coeur. Mgr Jubinville, curé, MM. les abbés Lévêque et Blais, vicaires, étaient présents.

M. le major Lavoie, président, en quelques paroles brèves mais bien au point et venant du coeur, montra la nécessité de ce travail et laissa la parole à l'assemblée pour la discussion. Mgr Jubinville, après avoir remercié l'assistance d'avoir répondu si nombreuse à cet appel, excusa Son Excellence Mgr Yelle de n'être point présent, étant retenu ailleurs, mais assura les paroissiens que ce projet avait la complète approbation de Son Excellence et sa bénédiction.

MM. les vicaires donnèrent leur point de vue sur le projet, assurant la population qu'ils trouveraient chez eux et dans les organisations dont ils ont charge la plus entière coopération. Plusieurs suggestions furent faites par les paroissiens, soit sur la manière de recueillir les fonds nécessaires, soit sur la nature du travail.

A l'unanimité, l'assemblée décida que ce travail s'imposait et un comité fut nommé pour choisir un comité central.

Le président donna alors un court aperçu du programme de la Société qui est, après le nettoyage de la cathédrale, une forte campagne de refrancisation dans tous les domaines. M. Léon Bruyère, de Letellier, donna un rapport sur la situation du français au chemin de fer du Canadien National. D'autres discussions eurent lieu sur la nécessité d'user de plus en plus du français dans le service postal et ailleurs.

Le Cercle Molière va jouer "Les Soeurs Guédonec" à Saint-Boniface

Avant son départ pour Ottawa, où il concourra dans les finales du Festival dramatique national la semaine du 20 avril, le Cercle Molière répètera à Saint-Boniface "Les Soeurs Guédonec", de Jean-Jacques Bernard, pièce qui lui a valu la première place au récent concours dramatique du Manitoba.

A part cette belle pièce sous la direction de M. Arthur Boutal, un autre groupe du Cercle jouera "Le Stradivarius," comédie en un acte de Max Maurey, sous la direction de M. Denys Goulet.

Cette soirée dramatique sera donnée à l'Institut Collégial Provencher, le lundi de Pâques, 13 avril, à 8 h. 30. Les billets sont en vente aux prix de 50, 35 et 25 sous, et on peut se les procurer aux bureaux de "La Liberté" à Saint-Boniface et à la Librairie Kéroack, 242, rue Main, Winnipeg.

Réunion de la Société Lyrique Gounod

Jeudi midi a eu lieu un lunch au Saint-Charles, organisé par la Société Lyrique Gounod, au cours duquel on a fait rapport aux membres de l'état financier de la Société. En l'absence de M. Jessop, président de la Société, M. l'abbé d'Eschambault accepta de présider. On fit d'abord le rapport des activités de l'année et notamment de la soirée au Dominion, alors que la Société présenta Mireille. Grâce à des prodiges d'économie, on est parvenu à mettre de côté environ $150.00. Cette somme sera à peine suffisante pour couvrir l'achat de la musique nécessaire à l'opéra que la Société monte cette année. En tout cas, c'est un commencement et ce rapport a vivement encouragé les membres de la Société.

On est ensuite passé aux élections. M. Jessop a été réélu président à l'unanimité. MM. F.-J Tonkin et le major Lavoie ont été élus vice-présidents. M. Raymond Martel a été réélu secrétaire et M. Roland Lévêque a été choisi comme trésorier.

Il a ensuite été question des projets pour l'avenir et particulièrement de l'opéra que la Société va présenter, Roméo et Juliette, de Gounod. On y verra figurer des artistes bien connus et aimés du public. M. Gustave Longtin, jeune chanteur de réputation mondiale, sera au programme et tiendra le rôle de Roméo. M. Longtin est un de nos compatriotes de Montréal. Il a fait de solides études musicales à Paris et a chanté à l'Opéra Comique, puis à Nice, à Genève et sur d'autres scènes européennes. Il a été acclamé partout comme un artiste de valeur exceptionnelle. Sa venue parmi nous ajoutera de l'intérêt et de l'éclat à l'opéra que l'on prépare.

Roméo et Juliette sera probablement donné au Walker vers la fin d'avril.

Après avoir considéré ces diverses questions, les membres de la Société se sont séparés, après avoir assuré aux officiers élus leur entière coopération.

Décès de Fortunat Allard

Le jeune Fortunat Allard, fils de M Amable Allard, de Saint-Vital, est décédé la semaine dernière à la résidence de son père, après de longues semaines d'une maladie endurée avec une admirable résignation. Les funérailles ont eu lieu lundi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, à la chapelle de Saint-Vital. Nos sympathies à la famille.

Cercle d'étude Marie-Rose

Sous la présidence de Mlle Antoinette Barii aura lieu, mercredi soir le 25, la réunion du Cercle d'étude Marie-Rose.

Tiers-Ordre de Saint François

N.B.—1: **Eloge de la "Liberté"**: Il ne sera pas indiscret de publier ce que le directeur de "L'Echo de Saint-François" de Montréal a répondu à la petite lettre accompagnant les trois avis de décès que le Tiers-Ordre de Saint-Boniface lui a fait parvenir la semaine passée. C'est la deuxième fois que le Père Justin, capucin, nous écrit dans ce sens: "Merci, j'avais lu, en effet, avec joie et grande édification, dans la "Liberté", les détails de la vie franciscaine de Mme Savoie et pour les utiliser j'avais mis ce numéro de côté. Heureuse votre Fraternité d'avoir de tels fondements!

"Et j'ai plaisir à vous dire que je lis fidèlement la "Liberté" tant elle est solide, ferme et modérée, intéressante, pratique, apostolique. Et j'avais noté vos chroniques régulières du Tiers-Ordre, solides elles aussi, simples, à point."

"L'Echo de Saint-François est une revue franciscaine mensuelle de 32 belles pages, vivement conseillée aux Tertiaires. Adresse: La Réparation, Pointe-aux-Trembles, Montréal. Prix: 50 sous par an.

2: La réunion des **Novices** a lieu ce soir, avec absolution générale. La bilbliothécaire sera à son poste dès 7 heures.

3: La prochaine véture aura lieu à la réunion mensuelle, jeudi soir, 2 avril.

* * *

Nous avions dit de traiter à part des bals et des spectacles. Disons maintenant encore un mot de ces derniers:

I—Des spectacles dangereux

Le séraphique Père comprenait dans une même défense les bals et les spectacles. Léon XIII laisse subsister la loi prohibitive, mais la restreint aux spectacles **dangereux** ou trop libres. Les spectacles ne sont ni mauvais ni illicites de leur nature, il en est même de moralisateurs, comme c'était leur but primitif. Mais actuellement, en général, ils offrent de réels dangers, soit par la peinture des vices et des intrigues dont ils sont remplis, soit par les entr'actes qui les accompagnent, soit par l'assistance qui les fréquente. C'est pourquoi ils sont très souvent immoraux, ou au moins, dangereux. S. Bonaventure disait déjà: "Fuyez de toutes vos forces les spectacles mondains, si vous voulez ne pas tomber dans les pièges du démon."

II—Leur fréquentation défendue

L'obligation de fuir les occasions de péché est un motif, pour le chrétien, de ne point fréquenter la plupart des théâtres, écoles d'immoralité. Pour le Tertiaire, ce motif devient de plus en plus urgent. La Règle, en effet, trace le chemin étroit qui conduit au ciel, en écartant les dangers. Vouloir la suivre sans faire de sacrifice est un contre-sens. Aussi le disciple de la Pénitence doit-il s'abstenir des spectacles dangereux et même ne point aimer à fréquenter les théâtres, de crainte de créer en lui la frivolité des sentiments et des goûts, de peur de se laisser entraîner plus loin qu'il ne faudrait.

Ce qui vient d'être dit au sujet des pièces de théâtre s'applique aux divertissements immoraux tels les jeux de hasard dans les casinos ou les courses et les spectacles offerts dans certains cirques, et dans un grand nombre de cinémas, surtout les mobiles et parlants, qui équivalent, s'ils ne les dépassent, les théâtres. Si donc, l'un ou l'autre de ces divertissements offre des dangers de péché, on doit s'en abstenir et exiger que les membres de sa famille s'en abstiennent, pour autant que l'on a autorité sur eux.

III—Mais pas tous les spectacles

Les représentations théâtrales données dans nos collèges et pensionnats, dans nos cercles et patronages chrétiens ne tombent pas sous la défense de la Règle; de même en est-il des pièces de théâtre, morales en elles-mêmes.

Comme pour les bals, il se trouve des circonstances obligeant les Tertiaires à se rendre au spectacles: lorsque, par exemple, ils y sont conduits malgré eux par leurs parents, leurs mari ou leur maîtres, ou lorsqu'une mère doit accompagner ses enfants pour les préserver de plus grand maux. En de telles occasions, lorsqu'il n'y a point péril prochain de péché et que les pièces sont assez convenables, on peut excuser la présence non habituelle d'un Tertiaire au théâtre. Mais, "le matin à l'église et le soir au théâtre": tout le monde comprend que l'un jure avec l'autre.

Baptêmes

12 janvier: Raynalde-Lilianne, fille d'Emile Délorme et Helen Rowan. Parrain, Jean-Taché Rowan; marraine, Eva Lavergne.

12 janvier: Marie-Denise-Marcelle, fille de Charles Dufault et Eva Lamontagne. Parrain, Joseph Lacroix; marraine, Marguerite Dufault.

12 janvier: Lysette-Lilianne-Marie-Eléonore, fille de Julien Rouillard et d'Eléonore Prevost. Parrain, Pierre Rouillard; marraine, Lilianne Rouillard.

19 janvier: Marie-Berthe-Antoinette, fille de Lucien Pageot et d'Adéline Gobeil. Parrain, Aimé Lespérance; marraine, Dorilla Gobeil.

19 janvier: Joseph-Edouard-Claude, fils d'Albert Joyal et Cécile Poirier. Parrain, Raoul Poirier; marraine, Marie-Alice Poirier.

26 janvier: Marie-Alice-Marguerite, fille de Paul Gauthier et Marie-Anne Bellavance. Parrain, Napoléon Bellavance; marraine, Mme Nazaire Bellavance.

2 février: Marie-Germaine-Juliette, fille de Léo Bibeau et d'Eugénie Gauthier. Parrain, Jules Bibeau; marraine, Joséphine Gauthier.

2 février: Joseph-Georges-Claude, fils de Roch-Charles Lanthier et d'Aurélie Lévêque. Parrain, C.-Auguste Lanthier; marraine, Flore Lanthier.

Marie-Fernande-Claudette, fille de Charles Lanthier et d'Aurélie Lévêque. Parrain Fernand Cheramy; marraine, Carmel Lanthier.

9 février: Susanne-Gilberte-Marie, fille de Jean-Léon Provençal et de Antoinette Désautels. Parrain, Roland Turenne; marraine, Patricia Desjardins.

16 février: Marie-Reine, fille d'Adélard Chénier et Bernadette Morier. Parrain, Olier Morier; marraine, Germaine Morier.

16 février: Anne-Marie-Bernadette, fille de Louis-Ovila Vouriot et de Bernadette Pelletier. Parrain, Léopold Gagnon; marraine, Mme Léopold Gagnon.

16 février: William-Georges-Wilson, fils de Georges Wilson et Augustine Gamby. Parrain, Esdras Dufault; marraine, Mme Lucie Dufault.

PETITES NOTES

M. et Mme M. Durier, 32, ave., Crystal, Saint-Vital, ont célébré leur vingtième anniversaire de mariage le samedi 7 mars. Ils ont reçu plusieurs beaux cadeaux.

Les invités étaient: M. et Mme Art. Guénette, M. et Mme Jos. Poulin, M. et Mme H. Poulin, M. et Mme L. Joyal, M. et Mme Donat Séguin, M. et Mme H. Bouchard, M. et Mme A. Decruyenaere, M. et Mme J. Mouran, M. et Mme A. Box, M. et Mme H. Box, M. et Mme S. Queenlevar, M. et Mme P. Bradley, M. et Mme D. Joyal, Mlle Robbin; MM. A. Hamel, R. Ducuypere, Marcel Durier.

M et Mme Charles Cormier, de La Salle, annoncent les fiançailles de leur fille ainée, Thérèse, avec M. Arsène Girardin, fils de M. et Mme Albert Girardin, de La Salle.

Mlle Claire Béchard est de retour d'un voyage à Québec et Montréal

Mlle Claudia Gagnon est revenue d'un voyage à Los Angeles, Vancouver et Seattle.

Lente et obstinée

A l'époque où, pour 4,800 fr. par semaine, on exhibe scandaleusement une Mme Stavisky sur les planches, alors que tant de braves femmes d'ouvriers français ne peuvent pas joindre les deux bouts...

Où Lindbergh, pour qu'on ne lui vole pas, de nouveau, un fils, est obligé de quitter cette Amérique que nous copions si servilement depuis un siècle...

Où Ludendorf prône, comme jadis Attila, l'extermination totale de la nation attaquée...

Où toutes les formules hautaines des pontifes laïques se disloquent à terre, misérablement...

* * *

A cette époque-là, dimanche soir, entre 6 et 7 heures, dans le brouhaha de la journée finissante.

Dans l'indifférence des promeneurs traînant, sur les trottoirs, leur famille et leur ennui.

A quelques pas du kiosque de journaux, où les citoyens, résignés, attendent la proclamation de leur 100e ministère.

Malgré toute une atmosphère de malaise et d'inquiétude, des groupes, alertes et joyeux, de jeunes gens, pénètrent dans une église ruisselante de lumières et parfumée de fleurs.

C'est "l'heure sainte des jeunes" —leur première heure — enclavée en pleine "adoration perpétuelle."

* * *

Ils entrent là, comme chez eux, mais en belle discipline... chez l'ami... le grand Ami.

Il y a les cercles d'études... la Jeunesse ouvrière... la Jeunesse des oeuvres... la jeunesse étudiante... les Jeunes des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

Il y a les Scouts... les Routiers... toutes les jeunesses de la paroisse...

Les Scouts sont en tenue.

Les autres, comme ils peuvent.

Beaucoup de Jocistes arrivent individuellement, soit du metro... soit de leur famille, ou de l'atelier.

En quelques minutes, la grande nef est comble.

Pas un vieux... Pas une femme...

Des jeunes... rien que des jeunes!...

Le beau spectacle!

* * *

Ils sont venus ici pour affirmer leur foi dans le triomphe du bien, et aussi leur amour pour cette Hostie, dont la blancheur rayonne, là-haut, dans l'ostensoir d'or...

Ils sont venus pour revigorer leur volonté d'étendre le règne du Christ parmi les camarades de leur profession... l'apostolat de l'étudiant par l'étudiant... de l'ouvrier par l'ouvrier.

Il y a tous les visages... des têtes de jeunes Apollon... des figures rêveuses... des facies énergiques, où domine le vouloir...

* * *

Après une prière générale, puissamment scandée, et qui résonne sous les voûtes, chaque groupe va dire sa prière, à lui.

C'est la Jeunesse ouvrière qui commence:

Seigneur Jésus — Ouvrier comme nous — accordez-moi — comme à tous mes frères de la J. O. C. — de travailler avec Vous — de penser comme Vous — de donner pour Vous mes forces et mon temps — Que Votre règne arrive — à l'usine et au bureau — dans nos maisons et dans nos rues — sur la terre comme au ciel.

Soyez partout — mieux connu — mieux aimé. — Délivrez-nous à jamais de tout péché.

Que les âmes de tous les ouvriers —qui sont dans le danger — demeurent dans votre grâce — ou la recouvrent au plus tôt.

Et que par votre miséricorde—les âmes des ouvriers—morts au champ d'honneur du travail — reposent en paix — Ainsi soit-il!

Et ce sont les Scouts qui terminent:

Seigneur Jésus.

Apprenez-moi à être généreux — à vous servir comme vous le méritez —à donner sans compter — à combattre sans souci des blessures — à travailler sans chercher le repos — à me dépenser sans attendre d'autre récompense—que celle de savoir que je fais votre sainte Volonté.—Ainsi soit-il!

* * *

Ici, quelques minutes de silence...

Mais, comme il est peuplé, ce silence!

Bras croisés, les yeux fixes, on a l'impression que, dans l'Invisible, il se dit bien des choses entre l'autel et ces âmes...

Alors, la cérémonie s'amplifie; les jeunes vont chanter...

Et chacun chantera la chanson de son groupe.

Là encore, les ouvriers commencent:

Quand l'appel strident des sirènes
Sonne le grand labeur des jours,
Plus haut que les clameurs de [haine,
Nous chantions notre chant d'amour!

Forts de nos droits, soyons vaillants,
Fiers, purs, joyeux et conquérants!
Serrons les rangs, hardis, serrons les [rangs!

Jocistes, en avant!

Les bras fièrement tendus vers l'autel, voici que tous les Scouts répondent, d'une voix vibrante, qui passe sur les têtes avec des frissons d'ailes:

Devant tous je m'engage
Sur mon honneur
Et je fais hommage
De moi, Seigneur!
Je veux t'aimer sans cesse
De plus en plus.
Protège ma promesse,
Seigneur Jésus!
Fidèle à ma patrie,
Je le serai!
Tous les jours de ma vie,
Je servirai!

Puis, tous ensemble, ils terminent par le Chant de l'Unité...

Si nos chemins sont différents, ils [n'ont qu'un seul but.
Si nos chemins sont différents, ils [vont tous à Jésus.
Restons toujours unis, mes frères [Jésus est parmi nous.
Comme il l'a promis, mes frères, [et nous nous aimons tous.

* * *

De nouveau, le silence...

Car c'est dans le silence que Dieu aime à répondre aux âmes.

Pendant la cérémonie, les bas-côtés... les galeries se sont emplis de fidèles.

C'est tout un peuple ému qui regarde [illegible] ces jeunes... l'espoir de demain... la relève!...

Ils pourraient tellement, en ce dimanche soir, être ailleurs!

Les yeux d'une grand'mère laissent couler des larmes, car elle a aperçu là-bas dans la nef, ses deux petits-fils chantant... leur [illegible] scouts, le visage irradié de foi.

* * *

Je monte alors en chaire pour féliciter ces jeunes de leur geste:

"...Comme les chevaliers des âges chrétiens, ils ont fait, dans leur église, l'émouvante veillée des armes... Ils sont venus chercher la force là où est la force...

...Qu'ils emportent donc dans leurs foyers la bénédiction du Christ, et qu'ils la fassent rayonner autour d'eux!...

...Qu'ils soient, de plus en plus, le sel qui sale... le ferment qui soulève la masse... la lumière qui, si petite soit-elle, est plus forte que toute nuit..."

* * *

L'heure sainte est terminée...

Déjà!...

On dirait qu'elle n'a duré que quelques instants.

On la conclut par une prière pour la terre sainte d'Afrique, pour Dakar et notre archevêque...

Et pendant que, là-haut, à l'orgue, roulent les notes d'un chant triomphal, je pense à cette Eglise qui a l'air de ne pas voir l'agitation des humains, comme la charrue qui ne voit pas la pauvre motte de terre s'opposant à son effort...

A cette Eglise, lente et obstinée, qui, après un sillon, trace infatigablement un autre sillon...

Qu'importe!...

A cette Eglise, qui ne s'arrêtera qu'après avoir labouré toute la terre...

Pierre L'ERMITE.

Page Féminine

Directrice: MERE-GRAND

Courrier de Mère-Grand

20 ans à la campagne — Arriverai-je à temps pour vous être utile? Tout d'abord, ma petite fille, ne songez plus à votre premier prétendant. Il existe un peu de fortune, mais vous ne l'aimiez pas. Cela règle la question. La vie est déjà assez pénible en elle-même sans y ajouter les complications d'un mariage sans amour. Quant à votre ami d'aujourd'hui, je vous conseille de ne pas le retenir. S'il vous aimait sincèrement, il aurait témoigné d'un peu plus d'initiative depuis deux ans et se serait mis quelques dollars de côté pour s'établir. $25 par mois l'été, $[illegible] par mois l'hiver: c'est un salaire dérisoire sans doute, mais les dépenses ne sont pas les mêmes à la campagne qu'à la ville. Vous pouvez continuer à le recevoir de temps en temps, s'il le demande, mais je vous engage à jeter les yeux sur un parti qui vous offre plus de garantie de sécurité pour l'avenir. N'amplifiez pas trop votre peine; quoi qu'on dise, les chagrins d'amour ne sont pas éternels. Faites-vous jolie, souriez et allez bravement à la conquête du bonheur qui vous attend!

x x x

Blondie — Pour nettoyer ce chapeau de feutre rose, passez-y du peroxide à l'aide d'un tampon d'ouate.— Je ne suis pas médecin, mais d'après ce que vous me dites, vous me semblez souffrir d'épuisement nerveux. Prenez donc un bon tonique ferrugineux, buvez beaucoup de lait, couchez-vous de bonne heure, dormez longtemps, évitez tout surmenage, toute inquiétude. Téléphonez-moi donc à votre prochain voyage en ville.

x x x

Ignorante — Voici la recette des "Pailles de Fromage." Mais oui, vous pouvez très bien les servir à l'heure du thé. C'est délicieux.

Roulez de la pâte à tarte, pâte brisée ou pâte feuilletée à ⅛ de pouce d'épaisseur. Saupoudrez une moitié avec du fromage râpé. Repliez encore une fois et roulez à ⅛ de pouce d'épaisseur. Saupoudrez de fromage et répétez. Coupez en bandes de 1/3 de pouce de large et de 5 à 6 pouces de long. Faites cuire 8 à 10 minutes au four chaud.

x x x

N.-D. de Lourdes — Toutes mes recherches pour trouver une recette de "Poisson mis en conserve" avaient été infructueuses et je me disposais à vous l'écrire, lorsqu'une amie bienveillante vint à mon secours. Voici donc cette fameuse recette: Choisir du bon poisson frais, le nettoyer parfaitement, le faire frire légèrement dans l'huile (ou le bouillir dans l'eau); enlever tête, queue et grosses arêtes. Mélanger l'assaisonnement suivant (cette quantité suffit pour une douzaine de gros poissons): 3 cuillerées à table de sel combiné, deux cuillerées à table de poivre noir, 3 cuillerées à thé de clou de girofle moulu, une pincée de muscade. Frotter le poisson doucement mais entièrement avec ce mélange, le couper en morceaux commodes et le ranger dans des pots de conserve. Le couvrir de vinaigre et sceller.

MÈRE-GRAND

Votre épiderme

Beaucoup de femmes soignent mal leur épiderme parce qu'elles ne savent pas exactement quelle est la nature de leur peau: c'est une distinction à faire avant de commencer n'importe quel traitement. Et la "peau normale" direz-vous, existe-t-elle? Oui, en théorie (et en pratique, jusqu'à vingt ans, rarement au delà). La peau contient, par milliers, des glandes "sébacées" qui secrètent une sorte d'huile nécessaire au bon état de la peau. Ces glandes sont différentes des glandes "sudoripares," qui secrètent la sueur: il ne faut pas les confondre. Quand la peau est grasse, les glandes sébacées exagèrent leur fonctionnement; on peut s'en rendre compte en frottant la peau avec une feuille de papier à cigarette: elle se tache aussitôt de graisse.— La peau sèche est, au contraire, privée de ce lubrifiant utile: le papier à cigarette, même longuement frotté sur la peau, ne se graisse pas. En général, les femmes minces et blondes ont la peau sèche: les brunes, et surtout les brunes un peu fortes, ont la peau grasse. Mais il y a des blondes à peau grasse. Il y a aussi — et c'est un cas troublant pour les spécialistes — des personnes dont la peau est sèche à certaines places et grasse à d'autres endroits: ainsi le front et les pommettes peuvent être secs, tandis que le tour du nez et de la bouche, le menton, le cou seront gras.

La déficience ou l'excès de séborrhée au niveau du visage sont liés très intimement avec l'état de la santé, des glandes endocrines et de la digestion. Il faut donc tâcher d'abord de se bien porter, de bien digérer, et l'état de la peau, baromètre de l'organisme, s'en ressentira aussitôt. Les peaux grasses devront être lavées et savonnées fréquemment: employer cependant des savons "doux", pour éviter l'irritation. On peut dissoudre dans l'eau du bicarbonate de soude ou un peu d'eau boriquée; l'ammoniaque pur, à faible dose, est aussi un bon dégraissant, mais il ne faut pas en abuser. Les crèmes sèches, à base de stéarates, seront seules employées: jamais de crèmes grasses ni d'huile d'amande.

Les peaux sèches, au contraire, devront être nourries d'huiles et de lanoline: les graisses végétales pénètrent moins profondément dans la peau que les graisses animales: il faut donc masser l'épiderme avec de l'axonge, de la lanoline, qui s'incorporent aux tissus vivants et leur apportent l'élément onctueux qui leur manque. Les peaux sèches sont prédisposées aux rides fines, à la couperose: elles sont particulièrement fragiles et doivent être très soignées, dès la jeunesse.

LA DÉVOTION AUX SAINTES PLAIES

Vendredi prochain, 20 mars, 3e semaine du Carême, étant la Fête des Saintes Plaies de notre Divin Sauveur, nous rappelle ses désirs, si souvent exprimés à son humble confidente, Soeur Marie-Marthe Chambon, visitandine 1867 à 1907, ses désirs ardents de renouveler la ferveur à la dévotion à ses Plaies Sacrées. Lui dictant Lui-même les précieuses Invocations: Mon Jésus, Miséricorde — Père Eternel — Les promesses qui sont attachées à leur récitation sont merveilleuses. Coïncidence singulière, 8 ans auparavant, en 1859, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, de si vénérée mémoire, devançait la pieuse Marie Marthe en prescrivant comme un devoir aux Soeurs de la Charité, (Soeurs Grises) de propager la dévotion aux Saintes Plaies.

Le Divin Sauveur est fidèle à ses Promesses, car très nombreuses sont les lettres d'actions de grâces (plus de 500) reçues à l'Hospice Taché, où un lampion placé à l'autel de Notre-Dame-de-Pitié, en l'honneur des Saintes Plaies, brûle chaque jour aux intentions recommandées. Parmi les témoignages de toutes sortes: emploi obtenu, affaire satisfaisante, soulagement, guérison et surtout grâces spirituelles et conversions sont enregistrés avec bonheur par la zélatrice.

Invocations: Mon Jésus, pardon et miséricorde, par les mérites de vos saintes Plaies. (300 j. toties quoties).

Père éternel, je vous offre les Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour guérir celles de nos âmes. (300 j. toties quoties).

(S.S. Pie XI.—Sacrée Pénitencerie, 16 janvier 1924).

Certaines personnes l'emportent sur les girouettes; elles tournent même quand il n'y a pas de vent.

Père OLIVIER

RENOUVEAU

Une fraîcheur émane de ce mot. Il apporte comme une musique de printemps... Ce n'est pas encore l'épanouissement complet qu'il annonce, mais la montée de la sève dans les branches, le bruissement de la vie en marche, le réveil des guérets assoupis, le prélude du cantique de la terre féconde...

Renouveau de la nature si simplement et harmonieusement accompli qu'on n'y prend pas garde! Nul ne s'arrête pour voir pointer les bourgeons de verdure, pour écouter la chanson des oiseaux en fête, pour savourer la quiétude des matins vaporeux... Indifférence des hommes affairés!

Encore moins trouvons-nous des témoins attentifs au renouveau des âmes? Car il se fait aussi un printemps spirituel en ce mois, tout entier occupé par le travail saint du Carême.

La nature se recueille avant les éclosions espérées. Elle éprouve comme une souffrance et un repliement sur elle-même; elle se cherche, elle rassemble toutes ses forces avant de se produire en couleurs et en fleurs...

Un labeur analogue est demandé aux chrétiens pour leur floraison surnaturelle: c'est la loi de pénitence...

Un mot et une réalité très peu compris et aimés, aujourd'hui, et que, facilement, on taxe de moyenâgeux, d'antimodernes!

La pénitence! Mais n'est-ce pas une mutilation de l'être, une contrainte de facultés faites pour la liberté, une souffrance surérogatoire parmi toutes les douleurs subies?...

Combien raisonnent ainsi qui se font les esclaves de la nature en prétendant la libérer pour son intégral déploiement.

O maternelle brusquerie de l'Eglise qui, le mercredi des Cendres, est venue nous secouer dans nos préjugés mondains et nous a dit notre bassesse en même temps que notre grandeur!

Si elle nous a penchés sur la poussière de notre origine et de notre tombeau, n'est-ce pas pour nous avertir de nous dégager de ces ruines, de rendre ses ailes à notre âme faite pour le ciel comme l'oiseau pour l'air?

Mutilation, la pénitence? Non pas! Elle est l'épuration nécessaire que fait subir l'artiste divin pour que de la matière revêche jaillisse l'image moins indigne du Christ en nous.

Elle est l'émondage qui s'impose à la poussée dangereuse des instincts et des sentiments. L'arbre de vie ne doit-il pas se modeler en nous sur la croix dépouillée?

Renouveau des âmes par le sacrifice: vérité d'hier, d'aujourd'hui et de demain, vérité qui resplendit en vigueur d'oeuvres, vérité qui a son apothéose dans la sainteté; vérité qui est le soleil toujours levé sur l'Eglise éternellement jeune!

Renouveau annonciateur de résurrection!

RECETTES pour le temps du Carême

Soupe au fromage

4 t. lait, 2 ou 3 tranches d'oignon, 2 c. ta. beurre, ½ t. fromage râpé, 2 jaunes d'oeufs.

Faire chauffer le lait avec l'oignon, puis enlever l'oignon. Faire fondre le beurre au bain-marie. Ajouter la farine en remuant jusqu'à ce que la pâte soit bien liée. Ajouter en remuant le lait chaud et les assaisonnements et faire cuire au bain-marie en remuant constamment jusqu'à ce que le tout soit épaissi. Ajouter à cette pâte en remuant les jaunes d'oeufs battus; faire cuire pendant une minute et ajouter le fromage râpé Battre avec une batteuse à oeufs et servir immédiatement.

On peut se passer de jaunes d'oeufs, mais il donnent une soupe plus riche et d'un goût plus délicieux.

Spaghetti à la morue

2 tasses ½ de spaghetti, 1 tasse de morue cuite, 2 tasses de sauce, chapelure, quelques noisettes de beurre, sel et poivre.

Faire cuire le spaghetti. D'autre part, préparer une sauce blanche à laquelle vous joignez la morue finement hachée et les assaisonnements. Beurrer un plat à gratin, alterner le spaghetti et la sauce à la morue et fermer par un rang de spaghetti. Parsemer sur le dessus de la chapelure et des noisettes de beurre. Gratiner au fourneau.

Crème espagnole

2 c. ta. gelatine granulée, 3 t. de lait, 3 blancs d'oeufs, 3 jaunes d'oeufs, ½ t. de sucre, sel, 1 ch. de vanille.

Mettre la gélatine dans du lait froid, puis faire dissoudre complètement au bain-marie. Battre les jaunes d'oeufs, ajouter le sucre et le lait chaud en remuant. Remettre au bain-marie et faire cuire, en tournant constamment jusqu'à ce que le mélange se soit épaissi. Passer et mettre à refroidir. Lorsque le mélange commence à s'épaissir légèrement y ajouter les blancs des oeufs battus en neige ferme et verser dans un moule froid mouillé. Faire refroidir et servir avec de la crème.

Si l'on désire de petits moules, il suffira de mettre une cuillerée à table de gélatine.

Joyeuse Fête

20 mars

Edna Morin, Saint-François-Xavier, 8 ans.

Denise Poirier, Prairie Grove, 11 ans.

21 mars

Jean Collieu Saint-Laurent

Gaspard Lavallée, Saint-Laurent

22 mars

Benjamin Bruce, Saint-Laurent.

23 mars

Laurent Rocan, école Saint-Roch, La Broquerie, 8 ans.

24 mars

Louis Kerbrat, Saint-Laurent, 12 ans.

Marie-Virginie Sioux, Saint-Laurent.

25 mars

Marie-Exilia Desjarlais, St-Laurent.

Rose Langlois, école St-Roch, La Broquerie, 10 ans.

Roland Larivière, école St-Roch, La Broquerie, 12 ans.

Jeannette Bouchard, Letellier, 8 ans.

LE SOU DES ECOLIERS

Depuis vingt ans, l'Association d'Education lutte pour la survivance du français au Manitoba. Au cours de cette période, elle a traversé des heures difficiles, s'est vue aux prises avec des problèmes compliqués. Loin de ralentir son ardeur, ces obstacles l'ont exaltée et c'est avec une vaillance sans cesse accrue qu'elle a poursuivi son magnifique travail.

Avez-vous déjà songé à la beauté de cette oeuvre de survie nationale? A tout ce que vous lui devez? Savez-vous que, sans elle vous n'apprendriez pas dans nos écoles à parler et à écrire la belle langue de nos ancêtres; savez-vous qu'elle met tout en oeuvre pour développer en vos jeunes âmes la fierté nationale et vous garder ces titres de noblesse: Catholique et Français?

Vos maîtresses vous diront tout cela ce mois-ci au jour réservé pour commémorer les 20 ans de notre vaillante Association. Elles vous parleront aussi de vos responsabilités pour l'avenir, afin que, le jour venu, vous soyez vraiment à la hauteur de votre tâche.

Malgré votre jeunesse mes enfants, vous avez aussi des responsabilités présentes envers l'Association. Tout d'abord, montrer combien vous appréciez l'immense oeuvre qu'elle accomplit en apprenant bien votre langue, en l'aimant, en la faisant respecter autour de vous, en la produisant partout — en récréation, à la maison, en voyage — sans fausse honte. Puis, prouver votre sympathie d'une manière agissante et généreuse en souscrivant au Sou des Ecoliers, en donnant votre contribution fidèlement chaque mois pour la grande cause de votre éducation française.

Un sou, c'est bien peu. Qui de vous n'en reçoit 10, 20 par mois! C'est l'obole patriotique d'une de ces petites pièces, prise sur vos économies, que l'on vous demande pour la plus importante, la plus noble des oeuvres.

Vous serez fiers, j'en suis persuadée, de marcher sur les traces de vos parents, de joindre avec joie vos petits sacrifices d'argent à ceux qu'ils s'imposent pour conserver en ce pays de l'Ouest l'héritage des aïeux.

Et l'Association, sûre de l'appui de la génération montante, continuera sa mission avec plus de zèle, plus d'enthousiasme encore, car l'un de ses buts aura été atteint: former une jeunesse d'élite, jeunesse vaillante et patriote, précieuse recrue pour les luttes de demain.

MERE-GRAND

Le Coin des Jeunes

BERTRAND DU GUESCLIN

(Suite et fin)

Le jeune Bertrand du Guesclin désole ses parents par son caractère belliqueux. Tout petit, il organisait de véritables batailles entre les enfants du village; en grandissant, il ne rêve que joutes et tournois. Mais ses parents, le trouvant trop jeune encore, refusent de le laisser combattre.

En l'année 1338, un grand tournoi fut donné à Reims. Le sire du Guesclin s'y rendit et, sur les instances de Bertrand, il l'emmena. Mais, afin d'ôter toute idée belliqueuse à son fils, qu'il jugeait bien trop jeune pour combattre, il le laissa piètrement équipé.

Aussi, les appréciations qui se croisaient sur le passage du jeune homme à travers les rues de la ville ne lui étaient-elles guère favorables.

—Il est fils de chevalier, disait l'un, et il monte le cheval d'un meunier.

—Il ressemble à un bouvier, disait un autre, en contemplant ses fortes épaules et son cou de taureau.

Quelques-uns, pourtant, qui avaient entendu parler de la vaillance de Bertrand, protestaient:

—Laissez donc, faisaient-ils. Il ne faut point juger l'homme sur son enveloppe. J'ai entendu dire de telles choses sur cet enfant que, si notre duc le connaissait, il l'attacherait à sa maison. Il y a en lui l'étoffe d'un grand guerrier.

En arrivant sur la place du marché, Bertrand contempla avec tristesse l'estrade d'honneur, garnie de dames richement vêtues, lesquelles étaient venues pour couronner les vainqueurs. Il vit aussi une foule de chevaliers superbement équipés qui caracolaient dans l'arène en attendant l'heure du tournoi.

—Que n'ai-je un bon cheval et que ne suis-je bien armé! soupirait le jeune homme.

Bientôt les trompettes sonnèrent et les écuyers portèrent aux combattants les lances et les écus dorés, objets de la convoitise du pauvre Bertrand.

Les assauts furent très brillants. Nombre de lances y furent brisées, maint cheval y fut abattu, et aussi mainte tête y fut désheaumée, c'est-à-dire dépouillée de heaume ou casque de combat.

Le sire du Guesclin, qui s'était plusieurs fois distingué, obtint le prix de la journée.

Bertrand était certainement fier du succès paternel, mais il était aussi fort attristé de n'avoir pu faire ses preuves.

Il revint tout rêveur à l'hôtellerie. Un écuyer de la dame du Guesclin y logeait; il avait combattu dans cette première journée et ne devait point prendre part à la joute du lendemain.

En pensant à lui, une idée jaillit tout à coup dans l'esprit de Bertrand.

Il entra dans la chambre de l'écuyer au moment où celui-ci ôtait son armure et, sans autre préambule, il s'agenouilla devant lui:

—Je vous en supplie, cousin, lui dit-il, prêtez-moi demain votre harnais pour courir trois lances; j'en ai le plus vif désir. Exaucez ma prière, je n'oublierai de ma vie le service que vous m'aurez rendu.

L'écuyer fut touché de la façon passionnée dont Bertrand exprimait son désir:

—Venez demain, lui dit-il, et je vous armerai.

Le lendemain, en effet, l'écuyer revêtit Bertrand de son armure et lui donna un valet pour l'accompagner.

Le jeune homme monta à cheval, baissa sa visière et passa les barrières.

A peine fut-il sur les rangs, qu'un chevalier lui demanda la joute. Bertrand fit signe de la main qu'il acceptait le défi et piqua des éperons.

Il s'élança fièrement et, baissant sa lance, il poussa le fer si droit dans la visière de son adversaire qu'il lui enleva le heaume et renversa cheval et cavalier.

Le cheval se tua net dans sa chute. Quant au cavalier, il ne fut qu'étourdi.

Bertrand se maintint ferme, puis se retourna, et tint la lance basse. Pour proclamer sa victoire, suivnt l'usage, les hérauts, qui ne savaient quel était ce terrible jouteur crièrent:

—A l'étranger aventureux.

Le chevalier qui avait été renversé fut vivement relevé. Lorsqu'il revint à lui il envoya demander à Bertrand son nom et où il était né.

—Répondez au chevalier, dit Bertrand avec fierté, que je ne me ferait connaître qu'à celui qui m'enlèvera le heaume.

Cette réponse fut bientôt connue de la plupart des assistants, et ne fit qu'exciter davantage leur curiosité. L'écuyer mystérieux était l'objet de toutes les conversations.

Regnault du Guesclin était le chef du groupe auquel appartenait le chevalier qui avait été si piteusement abattu. Il avait grand désir de connaître le vainqueur. Il demanda donc sa lance, piqua son cheval et proposa le combat à Bertrand.

Le jeune homme arriva d'abord avec assurance, mais, aussitôt qu'il eut reconnut l'écusson de son père, il jeta vivement sa lance, pour montrer qu'il renonçait au combat.

Croyant sans doute que l'inconnu reculait par crainte, un autre chevalier s'avança; mais, cette fois, Bertrand courut à la rencontre de son adversaire, lui piqua l'acier de sa lance dans le heaume et l'en dépouilla prestement.

Les hérauts le saluèrent d'un nouveau cri:

—A cet aventureux, venu nouvellement!

Bertrand courut quinze lances et brilla dans tous ces assauts. Regnault du Guesclin ne pouvait comprendre comment cet écuyer si brave refusait de jouter contre lui.

Il réunit quelques chevaliers et délibéra avec eux sur le moyen à employer pour arriver à connaître ce terrible adversaire. On reconnut qu'il n'y en avait qu'un seul: lui enlever le heaume.

Plusieurs vinrent donc le provoquer: tous furent battus.

Enfin, un chevalier de Normandie, plus heureux ou plus habile que les autres, réussit. Le heaume du jouteur inconnu tomba et, à sa grande surprise, le sire Regnault reconnut son fils.

Lorsqu'il fut un peu remis de sa première émotion, le père de Bertrand s'avança vers lui et lui dit à haute voix:

—Certes, beau fils, je vous certifie que j'aurai pour vous désormais les plus grands égards. Je vous donnerai des chevaux, de l'or et de l'argent, pour aller partout acquérir du renom, quand même je devrais m'imposer pour cela les plus lourds sacrifices. Je n'oublierai pas l'honneur que vous avez fait aujourd'hui à notre maison.

Et il se jeta à son cou et l'inonda de larmes de joie, aux applaudissements de tous les assistants.

Au bruit des joyeuses fanfares, des dames couronnèrent ensuite Bertrand du Guesclin et lui décernèrent le prix des joutes. Son triomphe fut cent fois plus éclatant qu'il ne l'avait rêvé, et les chevaliers qu'il enviait la veille eussent donné beaucoup pour que sa gloire leur fût attribuée.

Regnault du Guesclin tint la promesse qu'il avait faite à son fils; il lui donna un brillant équipage pour suivre les joutes et les tournois.

Bertrand continua la série de ses triomphes et obtint, en peu de temps, une grande renommée dans le duché de Bretagne et même au delà. Le duc Jean désira le voir, le retint à son service et le prit en telle affection qu'il se fit accompagner par lui dans tous ses voyages.

Tels furent les premiers faits d'armes du futur connétable.

Qu'est-ce qui produit les couleurs du crépuscule?

Lorsque le soleil se couche, sa lumière n'arrive plus à nous en ligne aussi directe que lorsqu'il est haut dans le ciel, de sorte qu'avant de nous parvenir, elle doit passer à travers une couche d'air beaucoup plus épaisse. Lorsqu'on plante une épingle bien droit dans une orange, elle n'a pas une épaisseur de pelure bien forte à traverser avant de pénétrer dans le fruit, tandis que si on la plante obliquement, elle aura beaucoup plus de chemin à faire dans le pelure avant de pénétrer dans la chair. Il en est de même pour la lumière du soleil couchant, qui doit traverser beaucoup d'air, ainsi que les poussières et les fumées qui s'y trouvent. Tout cela pour son compte retient certaines parties de la lumière blanche, et rejette ce qui n'est pas absorbé. Les choses qui flottent dans l'air sont de toutes les dimensions, et c'est pour cette raison que nous obtenons tant de nuances différentes au crépuscule. Aussi en résulte-t-il que les crépuscules sont souvent plus beaux et plus riches en nuances lorsque l'air n'est pas pur et qu'il contient une grande quantité de poussières.

Le livre d'or des nids

L'oiseau dissimule généralement son nid avec art pour le soustraire aux regards de ses ennemis; mais les précautions ne suffisent pas toujours. Il faut en venir parfois à la bataille. Ainsi, le monde ailé a ses héroïnes de l'amour maternel.

Des hirondelles, des cigognes se sont précipitées dans les flammes pour sauver leurs petits. Au temps de la fenaison, la perdrix grise se laisse faucher sur son nid plutôt que de l'abandonner. Et qui n'a vu la poule, la dinde, défendre leur couvée, la perdrix traîner l'aile et faire la blessée devant le chien pour lui sauter ensuite au museau n'a qu'une idée imparfaite de la force sublime du désespoir.

Quand toute sa prudence, toute son industrie ont été vaines, le moineau attaqué sait, lui aussi, résister en brave et vendre chèrement sa vie. On nous a fait le récit de la mort tragique d'un pauvre loriot dont le nid avait été assailli par un chat, et qui s'était précipité, le bec en avant, sur les yeux de son ennemi, ne tombant qu'après avoir désespérément lutté.

Superbe dans sa colère, avec sa houppe hérissée et son plumage gonflé, le roitelet gros comme le pouce, n'hésite pas à se ruer impétueusement sur la chouette. Enfin, le plus petit de tous les oiseaux, l'oiseau-mouche, qui se nourrit de miel et couve ses oeufs dans un nid grand comme un doigt de gant, défend son nid en héros contre la hideuse mygale (grosse araignée)

Un naturaliste allemand a raconté cet étrange combat de l'oiseau nain contre l'araignée géante. Un de ces monstres, dit-il, gagna un nid d'oiseaux-mouches dont le mâle se trouvait absent. D'un coup de pattes l'araignée terrassa la femelle, la saisit dans ses mandibules et trancha la tête de la pauvre petite bête, qui ne put que jeter un cri avant de mourir. Ce cri de détresse fut entendu du mâle, occupé à butiner dans le voisinage. Eperdu, il accourt à tire-d'aile et s'élance sur la mygale, qui abrite son gros corps sous l'enfourchure d'un rameau et fait face à l'époux, résolu à venger la mort de sa compagne. Le combat dura plus d'un quart d'heure. Les pattes et les ongles de l'araignée étaient pleins des plumes de l'oiseau qui, tout sanglant, revenait à chaque instant à la charge avec une furie digne d'un meilleur sort... A la fin il succombe.

AMUSONS-NOUS

Oeufs de Pâques

A propos d'oeufs, voulez-vous, à Pâques, faire à vos amis, un cadeau original et peu coûteux?

Alors prenez note de la recette suivante: vous plongez des oeufs dans l'eau bouillante, pendant quelques minutes.

Avec une pointe de bois légèrement enduite de suif, vous écrivez sur l'oeuf le nom du destinataire, accompagné d'une aimable dédicace. Puis vous plongez les oeufs dans un bain de teinture chaude.

La coloration, une fois fixée, vous enlevez les traces de suif et l'inscription apparait nettement en blanc sur fond rouge. Il y a une autre façon d'écrire les lettres en grattant la couleur à l'aide d'une pointe métallique

Le jeu de la ficelle

Pour jouer à ce jeu il faut être: deux partenaires, un arbitre et posséder deux ficelles de longueur égale et sans noeuds.

Chaque partenaire prend une des ficelles.

A un signal donné par l'arbitre et pendant deux ou trois minutes, jusqu'à un nouveau signal de l'arbitre, chaque partenaire s'efforce d'embrouiller sa ficelle le plus qu'il lui est possible: il fait des noeuds, les entortille, les enlace les uns dans les autres, les roule en pelotes, etc.

—Au deuxième signal de l'arbitre, les deux joueurs changent de ficelle.

Il s'agit maintenant pour eux de débrouiller le plus vite possible les noeuds de l'adversaire.

Le premier des deux joueurs qui a remis sa ficelle sans noeuds à l'arbitre est proclamé vainqueur et devient arbitre à son tour, car il a doublement gagné: d'abord parce qu'il est le plus adroit et le plus habile de ses doigts puisqu'il a défait les noeuds de sa ficelle le plus rapidement; ensuite parce qu'il est prouvé aussi que les noeuds qu'il avait faits à sa première ficelle étaient plus solides que ceux de son adversaire.

Devinettes

Plus on en met
Moins cela pèse.—
Qu'est-ce que c'est?

Réponse

Des trous sur une planche.

Nous sommes quatre petites soeurs qui nous courons après sans jamais pouvoir nous attraper.
Qui sommes-nous?

Réponse

Les 4 roues d'une voiture.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINT-PIERRE-JOLYS

Extraits et commentaires d'un vieux journal: Le Colonisateur Canadien, paru à Montréal le 15 septembre 1888.

(Suite)

Beurrerie

"En 1885, MM. Carré et [illegible] ont mis en opération une beurrerie, ce système centrifuge. Cet établissement, le plus considérable de ce genre qui existe dans la province du Manitoba, fabrique un article de qualité tout-à-fait supérieure. La beurrerie de Saint-Pierre-Jolys a obtenu le premier prix l'année dernière à l'exposition d'Ottawa et le second à l'exposition de Toronto. En ce moment où le beurre de crémerie est coté seulement dix-huit centins à Montréal, nous n'avons aucune peine à vendre vingt et un centins. La crémerie de Saint-Pierre va jeter dans la paroisse cette année de dix à douze mille piastres. "Les rapports de la beurrerie coopérative de Saint-Pierre (Manitoba), dit la Revue française du 15 mars de cette année, établissent que durant le mois de juin, 1887, le lait retiré de deux cent cinquante vaches de médiocre qualité (bâtardes) a donné jusqu'à 5 1/10 livres de beurre par cent livres de lait. D'après les chiffres de la vente du beurre, le rendement moyen de cette laiterie fut de 4 livres et trois quarts de beurre par cent livres de lait; cependant ce rendement extraordinaire est le résultat d'un premier essai, pendant une période de quatre mois et demi; tout porte à croire que durant une saison ordinaire de six mois, surtout en améliorant des procédés d'écrémage, nous pourrions facilement obtenir cinq livres de beurre par cent livres de lait, soit une quantité excédant de 25% la moyenne générale.

Les chiffres suivants, continue la même revue, donnent une idée des profits que l'on retire d'une vache laitière à Saint-Pierre:

Coût d'une vache laitière	$25.00 à $30.00
Dans la plupart des cas le pâturage ne coûte rien.	
Foin pour la saison d'hiver, labeurs estimés	à $3.00
Total	$28.00 à $33.00
Produit d'une vache laitière	
100 à 150 livres de beurre à 15 centins	$15.00 à $22.50
Veau vendu à 4 semaines	6.00 à 8.00
Valeur du lait écrémé pour les engrais	4.00 à 4.00
Total	$28.00 à $34.50

Donc une vache laitière médiocre, telles qu'on les trouve ici, peut rapporter chaque année à son propriétaire une somme d'argent à peu près égale à sa valeur."

Cet extrait du Colonisateur Canadien sera suivi d'un autre donnant encore plus de détails sur la beurrerie d'alors, et coïncidera avec un article sur la fromagerie actuelle.

En comparant les chiffres de l'année 1888 et ceux de 1936, on constatera que les changements ne sont pas très considérables, si ce n'est qu'une vache laitière rapporte aujourd'hui un peu plus d'une fois et demie sa valeur.

Aujourd'hui il n'y a plus de terres libres et le trèfle d'odeur a remplacé le foin des prairies, ce qui est plus coûteux.

(A suivre)

École des garçons

Tableau d'honneur pour février

GRADE VIII (a) — Lucien Curé, 85 5/19; Marcel Rajotte, 84 4/19.

GRADE VIII (b) — P.-Emile Proulx, 88; Ovide Lambert, 87.

GRADE VII — Albert Carrière, 81; Pierre Gagné, 76.

GRADE VI — Jean Labais, 86; René Préfontaine, 86; Jules Perreault, 85.

GRADE V (a) Roland Peloquin, 85; Germain Lavergne, 84; Guy Muhière, 82.

GRADE V (b) — Jules Boutin, 87.6; Lucien Gagné, 81.4; Wilfrid Lambert, 78.4.

GRADE IV — Maxime Desmarais, 91; Roland Rajotte, 91; André Turenne, 89.9.

GRADE III — Denis Roy, 89.3; Gérard Gagné, 84.5; Jean Lemire, 84.4.

GRADE II — Gilles Hilaire, Herbert Préfontaine, ex-aequo.

GRADE II — Achille Cinq-Mars, ex-aequo, Jules Lambert, Olivier Joubert.

GRADE I (a) — Robert Turenne, Victor Lambert, Fernand Lavallée.

Cours Préparatoire — Gérard Turenne, René Roy, Edmond Turenne.

LORETTE

Naissance

Le 6 mars, le groupe de petits garçons d'Olier Trudeau s'est accru d'une nouvelle unité. L'enfant a été baptisé sous les noms de Joseph-Ubald-Raynald-Yves. Les parrain et marraine furent Ubald et Mme Trudeau, de Sainte-Anne.

• • •

Mme Léda Jeanson célébrait vendredi le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance. Tout fait espérer que notre nouvelle octogénaire célébrera encore de nombreux anniversaires de naissance. Nous le lui souhaitons.

• • •

Mme Joseph Grégoire est allée faire un stage à l'hôpital, souffrant de haute pression artérielle.

• • •

Notre organiste, Mlle Anna Dufresne, nous a quittés pour quelques mois, étant allée à Woodridge, tenir le presbytère de M. le curé Lairenière.

• • •

Dimanche dernier le 8, avait lieu au couvent une réunion des Amicalistes de cette institution.

LETELLIER

Nous saluons le retour de M et Mme Peter Fraser, ainsi que de M. et Mme Joseph H. Empson d'un voyage d'une couple de mois dans le sud des Etats-Unis; ils sont bien portants et ont grandement joui du climat agréable et des beaux endroits qu'ils ont visités. Mme Didier Parent reviendra plus tard.

En voyage

M. et Mme Théodore Gauthier et leurs enfants sont partis pour la province de Québec.

M. et Mme Paul Lalonde, de Montréal, sont de passage chez M. l'abbé A. Martin et Mlle Georgette Daigneault, de Saint-Joseph.

Partie de cartes

La troisième partie de cartes de la série a eu lieu dimanche dernier, organisée par le Cercle Saint-Norbert de l'A.C.J.C. Au programme: orchestre, pièce dramatique "Une nuit orageuse", par les membres du cercle. Assistance nombreuse.

Gouret

Notre saison de gouret s'est terminée par deux défaites à Emerson, jeudi, 8 à 3, et samedi, 4 à 0. C'est dire que notre équipe était bien désorganisée pour finir, tandis qu'Emerson était stimulé par son entraîneur Ernest Pélissier qui joua lui-même brillamment et compta la plupart des points de ces deux parties.

Par contre, quatre de nos joueurs se sont distingués en jouant avec l'équipe junior d'Emerson dans les parties semi-finales contre Dauphin. Ce sont: Armand Dionne, Napoléon Comeault, Edouard Loiselle et Georges Ayotte. Le premier sur la défense et les autres sur une ligne d'avant comptèrent tous les points pour Emerson et les points des adversaires furent comptés lorsqu'ils étaient au repos. Ils ont donc beaucoup de crédit pour les victoires d'Emerson qui les conduiront à jouer pour le championnat du Manitoba contre Elmwood Maple Leafs ou Portage-la-Prairie à la fin de cette semaine. Nous leur souhaitons beaucoup de succès. Quand Edgar Conrad, d'Emerson, est sur la glace avec les nôtres, cela forme un alignement canadien-français; de plus, Geo. Fraser de Letellier, est substitut gardien.

Formules françaises

Le temps de remplir les formules d'impôt sur le revenu approche; exigez et remplissez des formules françaises pour ce rapport. Demandons à l'avance aussi des licences françaises pour nos hôtels.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a entrepris un grand mouvement de refrancisation; secondons ses efforts en nous adressant en français aux maisons de commerce anglaises, surtout dans nos correspondances.

École de Letellier

Tableau d'honneur pour février

Ve CLASSE — Excellence, Simone Ayotte. Bonne conduite, Thérèse Saurette. Bon langage, Aline Gendron.

IVe CLASSE — Excellence, Aurore Saurette, Marguerite Dionne. Bonne conduite: Marcelle Dionne, Ludger Jubinville. Bon langage, Marcelle Granger.

IIIe CLASSE — Excellence, Jacqueline Harrison. Bonne conduite, Rolande Bouchard. Bon langage, Marguerite Damphousse.

IIe CLASSE — Excellence, Claire Bouchar. Bonne conduite, Claire Bouchard. Bon langage, Hélène Bossette.

Ière CLASSE — Marcelle Loiselle, Roland Bouchard, Arthur Touchette, Aline Lafrenière.

Résultats du concours de février

GRADE XI — Simone Barnabé, 73; Denise Ayotte (ex-aequo) et Marguerite Bouvier, 72.

GRADE X — Simone Ayotte, 85; Thérèse Saurette, 79.

GRADE IX — Yvette Houle, 62; Sydney Empson et Marthe Dionne, 56.

GRADE VIII — Aurore Saurette, 100; Yvonne Bessette et Rollande Cadieux, 95.

GRADE VII — Marguerite Dionne, 100; Marcelle Dionne et Athella Graveline 92.

GRADE VI — Madeleine Cloutier, 95; Dolard Bruyère et Benoit Comeault, 93.

GRADE V — Jacqueline Harrison, 82; Marguerite Damphousse, 74.

GRADE IV — Georgette Dionne 76; Charlotte Cloutier, 74.

GRADE III — Claire Bouchard, 93; Jeannine Bruyère, 87.

GRADE II — Angélique Goulet, 93; Brigitte Fillion, 81.

LA BROQUERIE

La Soirée des dames

Imitant le beau geste des demoiselles de la paroisse, les dames se sont organisées et ont offert comme résultat de leur soirée de cartes le joli montant de cent cinquante et une piastres et six sous ($151.06). M. le desservant a été enchanté de ce beau résultat qui doit servir à l'ornementation de notre déjà jolie église. Les demoiselles, loin d'être chagrinées d'avoir été dépassées, ont eu l'amabilité de venir très nombreuses applaudir leurs mamans. Le dimanche gras a donc été très dodu. Nos meilleurs remerciements et sincères félicitations aux dames de La Broquerie, organisatrices, actrices, etc., pour leur zèle, leur dévouement et leur succès. De nombreux amis se sont joints aux paroissiens, à en juger par la liste des généreux donateurs.

Le carême terminé, les hommes devront faire leur part. Quel sera le résultat? C'est un problème. Ce qu'on peut assuré c'est qu'il se fait du travail. M. J.-C.-F. Beaupré fait de l'organisation, M. Louis Emond prépare chant et musique, M. Narcisse Deslauriers s'occupe de l'exécution de la comédie.

En attendant le jour de complimenter les hommes, nous réitérons nos félicitations et notre gratitude à celles qui ont remporté un si magnifique succès.

Nos jeunes jardiniers

Nos jeunes, avec le retour du printemps doivent songer à leur rémunératives entreprises. M. Lafrance, agronome de Saint-Pierre et apôtre des petits jardiniers, a déjà songé à ses petits amis de La Broquerie. Nous sommes assurés que si la Providence les favorise par la température, nos écoliers feront leur possible pour avoir les plus beaux jardins et offrir à l'automne les plus remarquables produits. Aux clubs des jeunes jardiniers et spécialement aux jeunes de La Broquerie, chance et réussite.

Tableau d'honneur

GRADE XI — Marie Richard, Léonne Carrière.

GRADE X — Jeanne Emond, Laurette Tétrault.

GRADE IX — Gertrude Tétrault, Yvonne Rocan.

GRADE VIII — Georges Boisjoli, Albert Vielfaure.

GRADE VII—Edouard Lafortune, Alphonse Deschênes.

GRADE VI — Lucie Boisjoli, Marguerite Lafortune.

GRADE V — Gérard Tétrault, Alphonse Beaupré.

GRADE IV — M. Marchessault, Denise Rocan, Florence Boisjoli.

GRADE III — Rita Boily, Léonie Gauthier.

SAINT-LAURENT

Couvent de Saint-Laurent

Tableau d'honneur

GRADE VII — Rose Colliou, 90; René Heyser, 86; Cécilia Derrien, 84.

GRADE VI — Joseph Boucher, 96; Delima Lavallée, 93; Jean Colliou, 87.

GRADE V — Cécilia Bruce, 93; Irène Lavallée, 93; Juliette Lebreau, 92.

GRADE IV — Yves Derrien, 93; Rose Cyr, 91; Henri Boucher, 91.

GRADE III — Clotilde Kerbrat, 90; René Verrier, 88; Emilia Desjarlais, 85.

GRADE II — Dorothée Colliou, 95; Rita Chartrand, 92; William Desjarlais, 88.

GRADE I — Louis Abgrall, 93; Ernest Ducharme, 90; Suzanne Abgrall, 84.

Préparatoire — Clotilde Boucher, 96; Jean Kerbrat, 95; Joséphine De Laronde, 92.

École Simonet

GRADE VII — Suzanne Buors.

GRADE VI — Jean Combot, Léo Allard.

GRADE V — Milton Bruce, Fernand Allard.

GRADE IV — Léo Flamand, Berthe Richard.

GRADE III — Télesphore Lavallée, Irène Allard.

GRADE II — Thelma Allard.

GRADE I — Gloria Chartrand, Maria Kratelle.

Catéchisme — Bertha Chartrand, Jean Combot.

OTTERBURNE

Tableau d'honneur

École Saint-Pierre-Nord

GRADE VII — Excellence: Jeanne Nicolas.

GRADE VII — Excellence: Etienne Laroche, Lucille Demers.

GRADE VI — Excellence: Julien Nicolas.

GRADE V — Excellence: Jeannette Lacharité, Charles-Auguste Roy.

GRADE III — Excellence: Léonne Dumont, Marie-Thérèse Roy.

GRADE II — Excellence: Floriane Demers, Rita Dumont.

GRADE I (a) — Irène Vermette.

GRADE I (b) — Excellence: Léa Demers, Thérèse Nicolas, Pierre Laroche.

THIBAULTVILLE

Naissance de jumeaux

M. et Mme Alphonse Phaneuf sont les heureux parents de deux enfants jumeaux, deux petits garçons, nés le 29 février: Roger et Paul. Les parrain et marraine de Roger furent Antoinette Dupont et Antonio Dupont; ceux de Paul, Jeanne Dupont et Dominique Labbé.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Tableau d'honneur

GRADE XI — Nancy Cummings, Elvie Thacker, Gérard Guyot.

GRADE X — Léonie Brunel, Odile Gamache, Flavia Derocher.

GRADE IX — Rita Fitzmaurice, Simone Delveaux, M.-Jeanne Roche.

GRADE VIII — Joseph Montagne, Théodore Prikker, Geneviève Gamache.

GRADE VII — Gaston Archambault, André Moigat.

GRADE VI — Frida Prikker, M.-Rose Inglebeen, Harry Murray, Michel Inglebeen.

GRADE V — Lucien Labbé, Cyril Montagne, Alice Loire.

GRADE IV — Eugène Hénault, Raymond Pinette, Irène Montagne.

GRADE I — Laurence Gamache, Jeanne Laboissière, Ernest Montaine.

AUBIGNY

M. et Mme Edmond Saurette font part de la naissance de leur quatrième enfant, né le neuf mars et baptisé le douze sous le nom de Joseph-Jean-Louis. M. et Mme Edouard Gervais, oncle et tante de l'enfant, ont été représentés au baptême par M. et Mme Alfred Saurette, de notre paroisse.

LE CHANGE

17 mars

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens: Etats-Unis Prime 1-32 p.c.

Franc français	0.6470
Livre anglaise	4.9765
Autriche	0.1884
Belgique	0.1700
Italie	0.0805
Allemagne	0.4050

LE MARCHE

17 mars

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$5.00—$5.25
Bons	$4.00—$4.75
Moyens	$3.50—$3.75
Ordinaires	$2.75—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 lbs.	
De choix	$5.00—$5.25
Bons	$4.25—$4.75
Moyens	$3.75—$4.00
Moyennes	$2.75—$3.50
Génisses—	
De choix	$4.50—$4.75
Bonnes	$3.75—$4.25
Moyennes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Veaux engraissés—	
De choix	$6.00—$7.00
Bons	$5.00—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Vaches	
Bonnes	$3.00—$3.25
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Taureaux—	
Bons	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$3.00
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches laitières	$30.00—$40.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$5.00—$6.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$6.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.75
Très pesants	$6.75—$7.00
Légers et maigres	$5.25—$6.50
Truies No 1	$6.75
Truies No 2	$5.75
Inférieurs	$5.00—$5.50
Verrats	$3.50—$4.00
Agneaux—	
Bon poids moyen	$7.00—$7.75
Bons pesants	$6.00—$6.50
Ordinaires	$4.50—$5.50
Béliers	$4.00—$5.50
Moutons—	
Bons pesants	$1.75—$2.00
Bon poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.25—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crèmerie frais No 1 F.O.B. Winnipeg	.20
Crème—	
Table	19
Spécial	17
No 1	15
No 2	12
Oeufs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grade A, gros, la douz.	.22
Grade A, moyens, la douz.	.20
Pullets, douz.	.18
Grade B, la douz.	.18
Grade C	.10

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Family, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills:

Le sac de 98 livres	$3.0[illegible]

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 20 sous de plus.

Alimentation—

Prix de détail

Son, La tonne	$19.00
Moulée, La tonne	$19.00
Gruau—	
(Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$2.75
Pommes de terre (F.O.B. Winnipeg)	
Gros — Pommes de terre nouvelles du Manitoba	
Sac de 90 lb.	.75
Détail — Pommes de terre nouvelles	
Sac de 90 lb.	.85

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1919, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 92 481

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mars	9	10	11	12	13	14
BLE						
Nord No 1	82¼	82⅝	82⅞	83⅝	84⅝	83⅝
Nord No 2	79⅜	80⅛	80⅛	81½	81½	81⅝
Nord No 3	75⅝	76⅛	76½	77⅝	77⅝	77⅛
No 4	72⅛	72⅝	72⅜	74	74½	73⅝
No 5	64½	64⅝	65	66⅛	67	65⅛
No 6	56	55⅝	55⅛	56⅛	57	56⅛
Fourrage	46	46⅝	46½	49½	50	49⅝
Sur voie net	81⅝	82	82⅛	83⅛	82⅝	82⅝
No 1 Durum	76	76⅝	76½	77½	78	77⅛
No 2 Durum	71	71⅝	71⅛	72⅛	73	72⅛
No 3 Durum	64	64⅜	64½	65⅛	65	65⅛
Inférieur Nord 1	81⅛	81⅝	81⅞	82⅞	83⅝	82⅝
Inférieur Nord 2	77⅞	78⅛	78⅛	79⅛	80	79⅝
Inférieur Nord 3	73⅝	74⅛	74⅛	75⅛	75⅝	75⅛
Charbonneux 1	75	75⅝	75½	76½	77	76⅛
Charbonneux 2	74	74⅝	74½	75½	76	75⅝
Charbonneux 3	70	70⅝	70½	71½	72	71⅛
Rej. Nord 1	73½	73⅝	74	75⅝	76	75⅛
Rej. Nord 2	71½	71⅞	72	73⅛	74	73⅛
Rej. Nord 3	70	70⅝	70½	71½	72	71⅝
Printemps 1	74	74⅝	74⅝	76½	77	76⅛
Printemps 2	72	72⅝	72⅛	74½	75	74½
Printemps 3	69	69⅝	69½	71⅛	72	71⅛
AVOINE						
C.W. No 2	36½	36⅜	36⅛	36⅝	36⅝	36⅝
C.W. No 3	30	30¼	30⅝	30⅞	31	31⅛
Fourrage No 1	27⅜	27⅜	26⅝	26⅝	27⅝	27⅜
Fourrage No 2	25½	25⅜	24⅝	24⅝	25	24⅝
Fourrage No3	23¼	23½	22⅝	22⅝	23	22⅝
Sur voie net	34⅜	34⅝	34½	34⅝	34⅝	34½
ORGE						
C.W. No 3	37	37½	37⅜	38⅝	38⅛	38
C.W. No 4	34⅜	35¼	35⅝	36⅝	36½	36⅝
C.W. No 5	32⅜	33¼	33⅝	34⅝	34⅝	34⅝
C.W. No 6	31¼	31⅜	32½	32½	33	32⅝
Sur voie net	36½	36⅝	37⅛	37⅝	37½	37⅛
LIN						
C.W. No 1	158½	158⅝	157½	158⅛	158⅛	158⅛
C.W. No 2	154	154⅛	153	154	154	154
C.W. No 3	143½	143⅝	142½	143½	143½	143½
C.W. No 4	134½	134⅝	133½	134½	134½	134½
Sur voie net	157	157⅛	156	157	157	157
SEIGLE						
C.W. No 2	43⅜	44	44⅛	44⅝	44⅝	44
C.W. No 3	39⅝	39½	39⅝	40	40	39⅝
C.W. 2 rej.	36⅝	37	37⅛	37½	37½	36⅝
C.W. No 4	36⅝	37	37⅛	37½	37½	36⅝
Ergot rej. X	35⅝	36	36⅛	36½	36⅛	35⅝
Sur voie net	43½	43⅝	43½	44	44	43⅝

OPTIONS—WINNIPEG

BLE						
Mai	84	84⅝	84½	85⅛	86	85⅛
Juillet	85A85⅛	85⅝	85⅝	86⅛A⅝	86⅝	85⅝
Oct	85⅛	85⅛	85⅛	86⅛	86⅝	85⅛A⅝
AVOINE						
Mai	32½	32⅝	32⅝	32⅝	32⅝	32⅝
Juillet	31⅝	32	32⅛	32⅛	32⅝	32⅛
ORGE						
Mai	38½	38⅝	39½	39⅝	39½	39⅝
Juillet	38⅝	38⅝	39⅝	40⅝	40½	39⅝
LIN						
Mai	158½	158⅝	157⅛	158⅝	158⅝	158⅛
Juillet	154½	155⅝	155	155⅛	155⅛	155⅛
SEIGLE						
Mai	45⅝	46¼	45⅝	46	[illegible]	45⅝
Juillet	46½	46½	46⅝	47⅛	47⅛	46⅝
Oct	47⅝A48⅛	48⅝	48⅝	48⅛	48⅝	47⅝

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

Coeurs Torturés

Xavier CHANTEBRUNE et Paul TERNOISE

[illegible]

VII

UNE AME SOEUR

[illegible]

(A suivre)

Directeurs de l'Association Holstein-Frisonne du Canada pour 1935

De gauche à droite: [illegible] ... E. W. Jones, Calgary, Alta., ex-président; H. J. Kennedy, Southport, Ile-du-P.-E., président; S. G. [illegible], Man.; T. R. Dent, Woodstock, Ont.; W. L. Carr, Huntingdon, Qué.; G. M. Clemons, Brant[illegible] ... O. Dolson, Brampton, Ont.; [illegible], Montréal, Qué.; J. L. Pecock, Brantford, Ont., comptable.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Labours de printemps et d'automne pour le blé

Autrefois, il y a une dizaine d'années, la plupart des cultivateurs établis sur les terres franches ou cultivables du nord-ouest de la Saskatchewan s'efforçaient de faire autant de leurs labours que possible en automne. On considérait que le labour fait à cette époque était utile pour la destruction des mauvaises herbes et qu'il permettait de mieux répartir le travail. Cependant, en ces dernières années, il s'est fait beaucoup moins de labours d'automne que d'habitude.

La Station expérimentale fédérale de Scott conduit depuis vingt-et-un ans une expérience pour comparer le labour de printemps au labour d'automne. Cette expérience a été conduite sur des parcelles en double, d'un quarantième d'acre chacune. Les résultats obtenus pendant cette période montrent que le blé semé sur un labour de printemps a rapporté 2 ½ boisseaux par acre de plus que celui qui était semé sur labour d'automne. Cette différence de rendement n'est pas grande, mais c'est un fait significatif qu'en dix-sept années sur ces vingt-et-une, le labour de printemps a toujours donné une récolte plus forte que le labour d'automne.

Comme il se fait généralement plus de labours d'automne que d'habitude lorsque le temps est pluvieux, on a étudié les rapports qui existent entre les rendements et l'humidité que la terre renferme en automne. En neuf années sur ces vingt-et-une, la hauteur de pluie en automne a été bien supérieure à la moyenne et cependant ce n'est que deux fois pendant ces neuf années que le labour d'automne a dépassé le labour de printemps en rendement. Les deux autres années où le labour d'automne a mieux rapporté venaient après une hauteur de pluie moyenne en automne. On a constaté que la terre labourée en automne est généralement plus sèche à l'époque des semailles que celle qui est labourée au printemps. Quand bien même la terre est très mottense au moment du labour, elle ne retient pas la neige [illegible]

[illegible]

F. M. MacISAAC,
Régisseur adjoint de la Station
Expérimentale, Scott, Sask.

L'apiculture est-elle d'un bon rapport dans le nord?

[illegible]

... menter le nombre de ses ruches par division ou par achat, suivant ce qu'il préfère. D'aucuns recommandent la destruction des abeilles en automne, mais la majorité des apiculteurs, et surtout ceux qui ont une bonne cave préfère conserver leurs abeilles pendant l'hiver.

On peut se procurer des bulletins sur l'apiculture en s'adressant au Bureau d'Extension et de Publicité du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa. Chaque Station expérimentale publie également un bulletin mensuel d'apiculture qu'elle se fait un plaisir d'expédier à ceux qui gardent des abeilles dans la localité.

J. H. CROSSLEY,
Sous-station expérimentale fédérale,
Beaverlodge, Alta.

L'emploi de parasites pour détruire les insectes nuisibles

Une des merveilles de la nature est que chaque insecte a un ennemi invétéré ou un parasite qui le détruit, et l'un des triomphes de la science moderne est que ce fait a pu être utilisé pour l'avantage de l'agriculture. C'est en somme se servir d'un fléau pour en détruire un autre, un peu de la façon exprimée par le vieil adage: "A corsaire, corsaire et demi." La plupart des gens considèrent que tous les insectes sont nuisibles, mais il est loin d'en être ainsi. L'étude des insectes a révélé que ceux qui s'attaquent aux végétaux et aux autres produits comptent parmi leur propre espèce des ennemis qui les attaquent et les détruisent; ces ennemis sont appelés des parasites. Ils sont tout-à-fait inoffensifs pour l'homme et les animaux; ce sont même dans bien des cas les alliés et les armes les plus utiles que l'homme puisse posséder contre les insectes nuisibles les plus importants.

De même que la plupart des autres insectes, les parasites ont quatre phases de développement: l'oeuf, la larve ou phase de développement, la pupe ou phase de métamorphose, et l'adulte ou phase parfaite, qui pond ses oeufs pour la génération suivante. [illegible]

[illegible]

L'accouplement des volailles de reproduction

[illegible]

[illegible] ... bons éleveurs qui pourront les leur procurer.

Un bon moyen d'éviter les risques d'introduction de maladies dans la basse-cour est d'acheter des oeufs d'incubation ou des poussins d'un jour pédigrés, et de choisir les sujets reproducteurs parmi les coqs provenant de ces oeufs ou de ces poussins.

George ROBERTSON,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

Le rapport annuel du ministère fédéral des Mines

Le ministère des Mines, à Ottawa, dans le dernier rapport de son activité, attire l'attention du lecteur sur la prépondérance des recherches ayant trait au développement de l'industrie aurifère. Quelque cinquante nouveaux ateliers de traitement mécanique de l'or, y dit-on, ont commencé à produire au cours de l'année et la plupart emploient des procédés imaginés dans ses Laboratoires de Préparation mécanique. "Les laboratoires pour l'examen microscopique et spectroscopique des spécimens, ajoutés aux méthodes en usage il y a quelques années, ont encore été indispensables et ont permis au personnel de satisfaire à toutes les demandes."

Les diverses phases de l'activité du ministère pour l'année sont décrites dans leur détail pour chaque division et section.

On peut obtenir un exemplaire de la version française de ce rapport en s'adressant à l'Éditeur en chef, ministère des Mines, à Ottawa.

France et Canada

PARIS — Au nom de la Commission des affaires étrangères du Sénat, M. Gaspier-Duparc, sénateur de l'Ile-et-Vilaine vient de présenter un rapport portant approbation de la convention d'établissement et de navigation entre la France et le Canada, signée à Ottawa le 12 mai 1933.

"La convention que le gouvernement vous demande de ratifier est semblable à celles qui règlent dans le même ordre d'idées nos rapports avec d'autres pays amis," a déclaré le sénateur.

WINNIPEG

Jubilé d'or de la Révérend Soeur Agnès du Sacré-Coeur

Voici le programme des fêtes du jubilé d'or de la Rév. Soeur Agnès du Sacré-Coeur, à l'Orphelinat St-Joseph:

Mercredi 18 mars 1936, [illegible] p.m. [illegible] 8 h. 15 p.m. Séance par les orphelins.

Jeudi 19 mars: L'Action de Grâces. 9 h. a.m. Messe solennelle, Son Excellence Mgr [illegible] au trône; 2 h. p.m. Salut solennel du Très Saint Sacrement, présidé par M. l'abbé J. [illegible]; 2 h. 30 p.m. Séance pour les Religieuses.

Vendredi 20 mars 1936 — 8 h. 30 a.m. Messe de Requiem pour les regrettés parents de la jubilaire.

Fédération des Canadiennes françaises du Manitoba

Nous désirons faire un nouvel appel à nos membres et aux amies qui s'intéressent à nos oeuvres en faveur du "Bridge-Téléphone." Le résultat des quatre parties (16 mains) devrait être envoyé avant la fin du concours le 27 mars.

Comité d'Éducation

Le comité d'éducation qui s'occupe de donner des compositions françaises dans nos écoles nous transmet le rapport suivant pour février:

Institut Collégial St-Joseph, Grade 5, première, Lucile Bully; mention d'honneur, Louise Bernier, Stella [illegible].

Institut Collégial Provencher, grade 5, premier, Maurice Thomas; mention d'honneur, Léo Turenne, René [illegible].

École du Sacré-Coeur, Winnipeg, grade 4, premier, Ernest Fontaine; [illegible]

A. B.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

[illegible]

Il y aura une assemblée de l'exécutif jeudi le 19.

MONTREAL — Il y aura un grand congrès des [illegible] à Ottawa le 22 mars.

PETITES ANNONCES

Tarif: [illegible]

Graine de trèfle d'odeur à vendre, qualité No 1, [illegible]

On demande [illegible]

Graine de trèfle d'odeur blanc [illegible]

Une puissance qui lui est propre — [illegible] employé s'en sont rendu compte et le gardent dans leur pharmacie comme le meilleur liniment qui soit. Ses usages sont innombrables; depuis des années il a été prisé comme le liniment le plus important pour hommes et animaux.

PETITES NOTES

Mmes P. L'Heureux et L. [illegible] sont de retour d'un court voyage [illegible]

Mlle Yvonne [illegible] est partie pour un voyage [illegible]

Mme [illegible] Michaud, est retournée à [illegible], après avoir passé quelques jours à Winnipeg.

Samedi 21 mars, à 8 h. 30, une messe de Requiem sera chantée, à l'Orphelinat Saint-Joseph, Winnipeg, pour le repos de l'âme de Mme F. W. Russell, une des bienfaitrices de l'institution.

M. le Dr E.-T. [illegible] a quitté Winnipeg hier soir pour l'Europe où il doit passer six mois pour y suivre un cours de hautes études médicales. Il se propose de se rendre à Paris, à Londres et à Vienne.

Mlle [illegible] Gauthier, de Montréal, passe quelques semaines chez ses parents, M. et Mme D. Gauthier, [illegible]

NOUVELLES DE PARTOUT

Le Pape reçoit Mgr Breynat, O.M.I.

CITE VATICANE — Sa sainteté a accordé jeudi une audience privée à Mgr Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, Territoire du Nord-Ouest.

Le consul allemand n'a pas outrepassé ses droits

OTTAWA — [illegible]

Les cardinaux et archevêques invitent les Français à prier

PARIS — [illegible]

Femme notoire de l'Ouest qui disparait

CALGARY — Lady Lougheed est décédée [illegible] personnalités les plus connus du monde ont été ses invités autrefois. Elle était âgée de 77 ans. Elle était arrivée à Calgary en 1884. Elle était née à Montréal.

Elle était la fille de feu William Hardisty, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, la veuve du sénateur Sir James Lougheed, la nièce de Lord Strathcona et du sénateur Richard Hardisty, d'Edmonton.

Les familles nombreuses dans l'Alberta

Le district de Saint-Paul peut être fier de compter de vraies familles canadiennes.

On compte entre autres: la famille Ephrem Doucet, 25 enfants; Joseph Levasseur, 22 enfants; Célestin Hurtubise, 22 enfants; Adélard Ayotte, 20; Hyppolite Joly, 17 enfants; J.-N. Du[illegible], 15 enfants; J. Girard, 15 enfants et Lucien Joly, 13 enfants.

Le déficit de l'Ontario

TORONTO — Dans le budget qu'il présenta à la Chambre [illegible] premier ministre Hepburn qui est [illegible] a annoncé [illegible] pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1936. Il a prédit, par contre, un surplus de plus d'une demi-million soit exactement [illegible] pour le prochain exercice financier se clôturant le 31 mars 1937. [illegible] M. Hepburn a annoncé pour la prochaine année fiscale une réduction générale de [illegible] de la dette brute de la province.

La conférence des nations du Nouveau-Monde

BUENOS-AIRES — Les dépêches annoncent que la conférence des nations du Nouveau-Monde, proposée par le président des États-Unis, M. Roosevelt, aura lieu à Buenos-Aires au mois de juin.

Consistoire en mai prochain

CITE VATICANE — On annonce officiellement que Sa Sainteté Pie XI va réunir en mai un consistoire afin de conférer le chapeau cardinalice aux cardinaux créés au consistoire de décembre et qui n'ont pu se rendre à Rome pour y recevoir l'investiture. On prédit aussi que deux autres évêques seront créés cardinaux, Mgr Piazza, patriarche de Venise, et Mgr Pizzardo, sous-secrétaire d'État au Vatican.

Mort du juge Lamont, de la Cour suprême

OTTAWA — M. le juge John Henderson Lamont, de la Cour suprême du Canada, est décédé [illegible]

Le Cercle franco-canadien de Paris

PARIS — [illegible]

Un médecin canadien décoré à San-Francisco

[illegible]

Le doyen des députés à Ottawa

OTTAWA — [illegible]

Religieux pionniers de la culture

[illegible]

Le R.P. Joseph Allaire, S.J.

MONTREAL — [illegible]

Succès assuré pour le voyage de Vimy

[illegible]

La nouvelle loi agricole aux États-Unis

WASHINGTON — [illegible]

Le crucifix à l'Université de Budapest

[illegible]

Charles de Foucauld, "l'Apôtre du Sahara" qui naquit à Strasbourg en 1858.

TOKIO — Cent cinquante civils, des officiers de réserve pour la plupart, ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir été mêlés de près ou de loin à la récente tentative de coup d'État.

PARIS — Le Vatican participe au Congrès international de la Radio, à Paris. Il est représenté par le Père Filippo Soccorsi, directeur de la station radiophonique du Vatican, et l'avocat Angelini.

BAR-LE-DUC, France — Un monument va être érigé à la mémoire de Poincaré, ancien Président de la République, dans la ville de Bar-le-Duc, que des milliers d'anciens combattants américains connaissent bien.